

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N°741 SEPTEMBRE 2019

COMPRENDRE

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : LES POPULATIONS PAUVRES EN PREMIÈRE LIGNE

DÉBATTRE

DOIT-ON CONSTRUIRE
DE NOUVELLES PLACES
DE PRISON ?

RÉAGIR

LE PLAN NATIONAL
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ :
UN AN APRÈS



Secours
Catholique
Caritas France



31

06



14



28

04 RÉAGIR

Le Plan national de lutte contre la pauvreté : un an après

06 INNOVER

En mode insertion

11 DÉBATTRE

Doit-on construire de nouvelles places de prison ?

14 COMPRENDRE

14 **Enquête.** Les changements climatiques, catalyseurs de pauvreté

22 **L'entretien :** Valérie Masson-Delmotte : « *L'action climatique doit être pensée avec la politique de développement* »

26 **Ici et là-bas.** France : les changements climatiques, vecteurs de fracture sociale

27 **Des outils pour comprendre**

28 RENCONTRER

Geneviève Colas. Optimiste obstinée

31 EXPLORER

Être mineur non accompagné à Grenoble, le quotidien de Moussa

38 LIBRE PAROLE

Et pendant ce temps-là, les grues cendrées battent des ailes et volent, volent, volent. *Par Violaine Schwartz*

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

À la rue

**RÉ-
SOLUTIONS**

Supplément au trimestriel *Messages du Secours Catholique-Caritas France* : 106, rue du Bac 75341 Paris cedex 07 • Tél : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Présidente et directrice de la publication : Véronique Fayet

Directrice de la communication : Agnès Dutour

Rédacteurs en chef : Emmanuel Maistre (7576) Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint : Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs : Benjamin Sèze (5239) Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste : Guillaume Seyral (7414)

Rédactrices photo : Elodie Perriot / Anaïs Pachabézien (7583)

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique-Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 62 469 exemplaires

Dépôt légal : n°102 672

Numéro de commission paritaire : 1122 H 82430 / Édité par le Secours Catholique-Caritas France.

Photo de couverture : Christophe Hargoues / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.

ÉDITORIAL

AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

PAR **SARA LICKEL**, RESPONSABLE DU PLAIDOYER "CHANGEMENTS CLIMATIQUES"



E. PERRIOT / SSCF

“

L'EXPÉRIENCE
NOUS MONTRE
QUE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
DOIT ÊTRE AUSSI
SOCIALE.

”

Partout dans le monde, des millions de jeunes se lèvent pour exiger une réponse politique forte à la crise climatique que nous vivons aujourd'hui. Des mesures sont indispensables pour leur garantir un avenir juste sur une planète saine. Les témoignages présents dans ce numéro de *Résolutions* montrent que les impacts des changements climatiques sont déjà là, bien réels, et qu'ils sont graves. En Haïti, en Inde, au Brésil, en Somalie, mais aussi en France, ce sont les plus pauvres qui subissent en premier lieu les sécheresses, les inondations, la salinisation des terres, les canicules. Ce sont eux qui souffrent de la faim, qui sont contraints de migrer, qui perdent leur logement ou leurs moyens de subsistance. Les changements climatiques sont donc d'abord une injustice.

Ce constat alarmant a été confirmé par de récents rapports scientifiques. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a livré un rapport glaçant en octobre 2018, montrant qu'il est indispensable de contenir le réchauffement global à + 1,5 °C afin que des centaines de millions de personnes ne tombent pas dans la pauvreté extrême. L'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) a rappelé en mai dernier que la nature se dégradait à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine. C'est donc, n'ayons pas peur des mots, notre survie qui est engagée.

Mais des solutions existent, nos partenaires les mettent en œuvre sur le terrain chaque jour au Sud, au sein du réseau du Secours Catholique-Caritas France. Elles passent par la transition agroécologique, par l'adoption d'énergies renouvelables, par la construction d'un autre modèle de société, plus territorialisé, plus résilient, en harmonie avec la nature. Dans ce domaine, les peuples autochtones peuvent et doivent nous inspirer.

L'expérience nous montre que la transition écologique doit être aussi sociale. Aucune mesure permettant de répondre à l'enjeu climatique ne peut être efficace sans prendre en compte la dimension humaine. Cela implique d'accompagner la transition des emplois, de garantir une alimentation saine à toutes et à tous, de lutter contre la précarité énergétique... Ce qui manque aujourd'hui, c'est la volonté politique de répondre à la mesure de l'enjeu. Saisissons-la et faisons de cette transition ce qu'elle est : une bonne nouvelle ! Celle de construire une société plus humaine. Car, comme le dit le pape François dans *Laudato Si* : « *Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre leur dignité aux exclus et simultanément préserver la nature.* » ■

LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : UN AN APRÈS

En 2017, sous la pression du Secours Catholique et de ses partenaires du collectif Alerte, le gouvernement a nommé un délégué interministériel et progressivement accepté d'ouvrir une concertation sur la pauvreté. Salariés, bénévoles du Secours Catholique et personnes ayant connu ou vivant la précarité s'y sont impliqués. En septembre 2018, un plan a été annoncé par le président de la République. Quel bilan un an après ?

PAR **JACQUES DUFFAUT**

+ La prime d'activité a été augmentée d'environ 100 euros, jusqu'au niveau du Smic. Elle bénéficie à 5 millions de ménages.

- Parmi les mesures que le Secours Catholique souhaitait voir prises et qui ne l'ont pas été : la hausse du RSA. Restant très bas, il permet à peine de survivre et il n'est toujours pas accordé aux jeunes de moins de 25 ans.

- Le plan pluriannuel en matière de logement, adopté précédemment, est très insuffisant et n'a pas été renforcé.

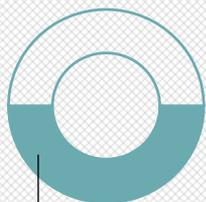
+ Pour lutter contre le non-recours aux prestations sociales : le renouvellement de la Cmut¹ a été rendu automatique pour les allocataires du RSA ; la Cmut et l'Aide à une complémentaire santé (ACS) ont fusionné.

+ Des concertations pour un revenu universel d'activité et la création d'un véritable service public de l'insertion ont été engagées.

- Rien n'a été prévu pour les milliers de familles étrangères qui vivent dans une très grande précarité et sans espoir possible de régularisation, d'insertion ni d'accès à un logement. Rien non plus pour des milliers de mineurs isolés vivant à la rue.

REPÈRES

400 points "Conseil budget" seront créés dans toute la France en 2020.



50 % des membres du Conseil national de lutte contre l'exclusion (CNLE) et d'autres instances consultatives sont désormais des personnes vivant la précarité.



+ Un pilotage de la stratégie, comprenant une contractualisation de l'État avec les départements, a été mis en place, ainsi que des groupes de travail régionaux auxquels le Secours Catholique participe. Une grande partie des départements ont déjà passé contrat.

+ Un service de cantine à 1 euro est désormais proposé à 70 000 enfants de communes de moins de 10 000 habitants.

- Enfin, le financement de la stratégie se fait en désindexant les pensions de retraite, les prestations familiales et les APL (par rapport à l'inflation), et en réduisant le nombre des contrats aidés de manière drastique.

1. Couverture maladie universelle complémentaire



NOTRE ALTERNATIVE

PAR **VÉRONIQUE FAYET**,
PRÉSIDENTE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE

DES REFUS, DES LENTEURS ET QUELQUES AVANCÉES

Le Plan de lutte national contre la pauvreté est la réponse à notre réaction aux mesures prises en début de quinquennat : suppression de l'ISF, baisse des APL, *flat tax* pour les plus aisés. Le président de la République disait avoir compris les personnes vivant dans la pauvreté et admettait qu'elles avaient les solutions à leurs problèmes. Un délégué interministériel très compétent a été nommé pour passer à l'action, mais les choses avancent lentement parce qu'il est difficile de convaincre tous les ministères en même temps et que la question sociale, en France, relève surtout des départements et des communes.

Notre demande visant à augmenter le RSA se heurte toujours au refus du gouvernement. Comment vivre aujourd'hui avec 500 euros par mois ? On survit plutôt. Il faut non

“
COMMENT VIVRE
AUJOURD'HUI
AVEC 500 EUROS
PAR MOIS ?
”

seulement augmenter le RSA, mais faire en sorte que tous ceux qui y ont droit y accèdent. Il faut le rendre automatique.

Autre point noir, le logement des familles étrangères. La plupart ne sont plus expulsables. Autant les régulariser rapidement plutôt que de les laisser végéter dans des hôtels ou des squats. La question des étrangers, en France, reste taboue. On nous répond oralement qu'il y aura des mesures. Mais comme rien n'est écrit, rien n'est fait. Il y a tout de même des raisons d'espérer. La décision d'implanter des Maisons de services publics dans tous les cantons est une bonne nouvelle. Sous réserve que les moyens soient au rendez-vous et qu'elles répondent entièrement aux besoins. Ce que nos équipes sur le terrain devront vérifier. ■

DROIT DE SUITE

EN GUYANE, LES PROJETS MINIERES FREINÉS

C'est une petite victoire, mais il faut rester vigilant. Avant l'été, le gouvernement français s'est enfin prononcé sur le projet "Montagne d'or" en Guyane – projet des multinationales Nordgold (Russie) et Columbus Gold (Canada) –, affirmant « *l'incompatibilité du projet minier avec les exigences de protection environnementale* ». Le collectif "Or de ques-

tion", que le Secours Catholique a rejoint en début d'année, exigeait l'abandon de ce projet de grande ampleur. Il critique toutefois une décision en trompe-l'œil et s'élève contre toutes les autres demandes de permis miniers en cours d'examen, pointant du doigt les risques environnementaux. Rappelons que la Guyane représente à elle seule 50 % de

la biodiversité française. « *Les conséquences de l'industrie extractive sont désastreuses pour l'environnement en termes de déforestation, de pollution des eaux, d'utilisation du cyanure, de production de tonnes de déchets toxiques, etc.* », alerte Sara Lickel, chargée de plaidoyer international au Secours Catholique. ■

C.L.L.



GAËL KERBAOL / SCSF

EN MODE INSERTION

PAR **JACQUES DUFFAUT** PHOTOS: **GAËL KERBAOL**

Futile, fugace, éphémère, la mode est aussi solidaire. Le défi lancé en 2004 par le Secours Catholique en fondant "Tissons la solidarité" a été relevé, puisque ce réseau de structures d'insertion par l'activité économique (IAE) a fait renouer avec l'emploi des centaines de chômeurs de longue durée. Comment ? Avec des formations sur mesure.

Verdun (Meuse). Derrière la gigantesque statue du soldat français que les jeunes d'ici appellent Goldorak, se trouve l'ancienne école municipale. Le bâtiment est désormais occupé par Verdun Chantiers, une structure d'insertion. Dans une vaste salle de classe, Katia Chaix enseigne ce jour-là l'origine des différentes matières textiles à un groupe de huit personnes, cinq femmes et trois hommes, âgés de 20 à 59 ans. Tous suivent une formation "d'em-

ployé commercial en magasin". « Verdun Chantiers est une des 70 structures d'insertion qui ont adhéré à "Tissons la solidarité" (TLS) », explique Katia Chaix, formatrice à l'élégance naturelle et au parcours atypique. Longtemps styliste pour diverses maisons de couture, elle s'est mise à son compte et a cherché un autre sens à sa vie : faire profiter de son expérience ceux qui en ont le plus besoin. D'abord sollicitée par TLS pour moderniser les boutiques du réseau, elle s'est laissée convaincre d'enseigner.

« Le public que nous formons, explique Katia, est très divers : tous les âges sont représentés, avec des parcours différents, majoritairement des femmes, parfois cabossées, souvent invisibles, en grand besoin de beaucoup de choses, et pas seulement »

▲ Verdun Chantiers est une des 7 entreprises d'insertion à avoir adhéré à "Tissons la solidarité".



LES BESOINS IDENTIFIÉS

67,7%

des personnes accueillies au Secours Catholique étaient sans emploi en 2017.

1,4%

seulement étaient en formation professionnelle.

Chaque année dans le monde sont produits 80 milliards de vêtements pour 7 milliards de Terriens. Cette industrie est la plus polluante après le pétrole et avant l'automobile.

▼
Besoin de réduire l'empreinte carbone en choisissant l'économie circulaire (upcycling) et le marché de seconde main.

▼
Besoin de retrouver des circuits de production courts.

L'IDÉE



Former des personnes éloignées de l'emploi **aux métiers de la couture et à la vente**

- ▶ En permettant aux personnes formées d'acquérir des compétences transversales pour répondre à d'autres offres d'emploi dans l'industrie ou l'artisanat.
- ▶ En s'inscrivant dans un mouvement écologique et durable.

QUI ?



- ▶ Tissons la Solidarité et ses partenaires.
- ▶ Les personnes les plus éloignées de l'emploi (bénéficiaires du RSA, en fin de droit...).

COMBIEN ?



100 personnes par an
(en moyenne)
83% de femmes

LES OBJECTIFS



Dynamiser les bassins d'emploi **les plus en difficulté.**

Former en priorité les personnes **les plus éloignées de l'emploi.**

Leur faire **obtenir des diplômes** professionnels prouvant leur qualification.

Leur faire **acquérir des compétences** transversales leur **ouvrant les portes** d'autres secteurs d'emploi.

Accompagner ces personnes jusqu'à **l'emploi pérenne.**



LES PARTENAIRES

- ▶ Tissons la Solidarité a des liens forts avec plusieurs grandes maisons de couture.
- ▶ Le couturier Christian Lacroix est le parrain de TLS.
- ▶ Plusieurs fondations, dont la Fondation Caritas France, soutiennent la démarche.
- ▶ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).
- ▶ Fonds social européen de France.

tissons la solidarité

- ▶ Un réseau de 70 entreprises d'insertion partout en France.
- ▶ Employant 400 permanents et offrant chaque année un tremplin à 1900 salariés en insertion.
- ▶ 125 boutiques solidaires proposant des vêtements de seconde main.
- ▶ Dont 7 boutiques écoles.

» de travail. Nous provoquons la rencontre entre ce monde hétérogène et le monde du vêtement, qui n'a pas l'habitude de faire dans le social. »

Les personnes en formation sont salariées en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Katia fait travailler la lecture et le calcul, indirectement, grâce au support de vente. « Il y a parfois aussi des problèmes de vue, de diction, de compréhension des mots, précise-t-elle. On prend son temps. Il y a des fragilités, mais dans l'ensemble ces personnes sont fortes, pleines de bon sens, et elles vont droit à l'essentiel. » Catherine est la doyenne de cette session. Tour à tour coiffeuse, assistante maternelle et serveuse, elle est dubitative quant à son avenir. « J'ai eu la chance qu'on me propose cette formation, dit-elle.

J'adore travailler à la boutique, être en contact avec les clients. Mais qui va vouloir embaucher une vendeuse de 59 ans ? »

Les trois hommes de la formation ont 22 et 23 ans. Steven a fait plusieurs stages dans des magasins de prêt-à-porter. « Je me suis dit que cette formation me donnerait des bases plus



CETTE FORMATION ME DONNERA DES BASES PLUS SOLIDES POUR TRAVAILLER DANS CE SECTEUR.

solides pour travailler dans ce secteur », dit-il. Yannick et Pierric, copains inséparables, ont déjà trois ou quatre ans de petits

boulots agricoles derrière eux. En rejoignant cette formation, ils ne pensaient pas découvrir avec autant de plaisir un monde dont ils se souciaient peu. « Aujourd'hui, j'accepterais un poste de vendeur dans un magasin de vêtements pour homme si on me le proposait, mais j'ai suivi cette formation dans l'idée d'être vendeur dans une jardinerie, section plantes ou mécanique, vu que j'ai travaillé un temps dans les espaces verts. »

Les formations de vendeurs débutent par une initiation au tri. « Verdun Chantiers collecte les vêtements, mentionne Katia. Nous conservons les vêtements qui seront vendus en boutique. Il faut rapidement voir ce qui a de la valeur, la matière, la griffe... » La formation couture est assurée par l'autre formateur de TLS, Emmanuel Aubry. Si la couture est moins recherchée par les salariés en insertion, elle a pourtant de beaux jours devant elle. Les retoucheries se multiplient et de nombreuses enseignes proposent désormais ce nouveau service.

Verdun Chantiers dispose de boutiques ouvertes au public : "Alphabet", située dans une autre aile de l'école, et "Éphémère", dans le bas de la ville. En s'y rendant à pied, Katia vante les mérites du « merch ». « Le merchandising, explique-t-elle, est l'art de présenter les produits, de les mettre en valeur. » Et en effet, la vitrine d'Éphémère, rue Raymond-Poincaré, en est l'éclatante démonstration. À l'intérieur, dans un décor en dégradés de gris et sous un éclairage savamment orchestré, les matières et les couleurs éclatent. Ces boutiques sont de véritables écoles professionnelles où les salariés en insertion effectuent une partie de leur formation.



THIBAUT GUILLY, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL POUR L'INCLUSION DANS L'EMPLOI¹

UN SECTEUR EN PLEINE RENAISSANCE

En France, l'industrie du textile est en train de redémarrer grâce aux enjeux écologiques et de relocalisation. Un certain nombre d'entreprises du textile repensent leur politique de production et envisagent de créer des activités de réparation ou de transformation de leurs invendus. Face à ces enjeux, elles manquent de réponses sur le territoire. Les entreprises de l'insertion par l'activité économique (IAE) et "Tissons la solidarité" (TLS), notamment, contribuent à cette renaissance. La force de TLS est d'être implantée dans différents territoires. Elle y apporte des solutions grâce à la mutualisation, dans un secteur où se trouvent de petites structures d'insertion indépendantes. TLS accompagne le redémarrage d'activités qui appartenaient au passé et qui, probablement, seront des activités d'avenir. Je trouve cela malin. ■

¹ Le CNIE remplace depuis le mois de novembre 2018 le Conseil national de l'insertion par l'activité économique.



GAELE NEBBIAI / SCDF

Le concept de boutique-école a été créé en 2008 afin d'améliorer l'accompagnement vers l'emploi. Il fait partie d'un plan élaboré par des économistes dans le but de développer des formations qualifiantes. « Nous avons créé un programme de formation », se souvient Caroline Portes, directrice de TLS depuis 2006. « Une soixantaine de salariés de la maison Chanel ont planché pendant trois ans sur ce programme, pour que les supports pédagogiques correspondent à tous les niveaux scolaires. »

Caroline Portes est une passionnée de mode, dotée d'un carnet d'adresses prestigieuses. À son arrivée à TLS, le réseau comprenait une trentaine de structures d'insertion. Sa première tâche a été de les professionnaliser et de faire former leurs salariés par deux experts de la mode qui sont venus sur place. « Quand une structure demande une formation, nous étudions en priorité le bassin d'emploi et la situation économique de la région, indique Caroline. Pas question de former pour le plaisir. » En fonction

des offres et des industries présentes, les formations s'adaptent. « À Belfort, la première année, nous avons eu 57 % de retour à l'emploi après une formation en retouche-rie. L'année suivante, il y avait moins d'offres, alors nous avons travaillé avec les industries en tension sur les compétences transférables. La couture exige rigueur, dextérité et concentration. Des qualités demandées dans d'autres postes. Au final, 12 de nos salariés en insertion ont été embauchés dans l'industrie. »

Caroline et son équipe vont plus loin dans leur accompagnement. « En milieu de formation, dit-elle, nous les recevons un à un et nous les informons des offres d'emploi. Nous rédigeons avec eux leur CV en fonction des offres et de la probabilité d'une réponse positive. Inutile de s'exposer à un refus certain. » Quand un emploi est sur le point de se conclure, TLS vérifie que le salaire correspond à la valeur du travail. « Le but n'est pas de les tirer de la précarité pour les placer dans une précarité professionnelle, déclare Caroline. Nous devons nous assurer que ces contrats en valent la peine. Il m'est arrivé d'aller voir des employeurs et de leur expliquer qu'il y avait un problème au niveau du salaire. Parfois ça passe ; parfois non. Maintenir des travailleurs dans la précarité pose un problème d'éthique. »

Déjà itinérantes, les formations de TLS seront bientôt proposées en ligne. Elles permettront de diffuser encore plus largement les connaissances et les qualifications, notamment auprès d'un public de personnes en situation de handicap, afin d'offrir un retour à l'emploi mais aussi un emploi d'avenir au plus grand nombre. ■

ILS Y PENSENT AUSSI



ACT' PRO JARIS

HANDICAP

ÇA TOURNE

« Ce n'est pas parce qu'on a un handicap que l'on n'est pas compétent » : tel est le leitmotiv d'Éric Canda, réalisateur et fondateur d'Act' Pro Jaris. Soutenue par la fondation Caritas, cette association francilienne propose un parcours unique en France de formation aux métiers de l'audiovisuel pour des personnes en situation de handicap. Gratuit pour les stagiaires, ce parcours se compose d'une première phase destinée à lever les freins à l'insertion puis d'une immersion professionnelle. Sur les 187 stagiaires accompagnés depuis 2005, 145 travaillent dans ce secteur réputé élitiste ou ont repris des études. ■

+ Plus d'infos sur www.jaris.fr

JEUNES SANS QUALIFICATION

MÉTIERS EN TENSION

Skola : c'est le nom de la formation aux métiers de la vente créée par Apprentis d'Auteuil en 2017. Destinée aux 18-30 ans éloignés de l'emploi, le programme se déroule sur trois mois, dans une boutique-école. Les contacts avec les entreprises sont constants, si bien qu'à Beauvais, par exemple, 80 % des jeunes formés sont en poste aujourd'hui. D'autres formations se développent dans la fibre, l'hôtellerie et les métiers de la vente. ■

+ Plus d'infos sur bit.ly/FormationSkola

EN PRISON

NOUVEAU DÉPART

Au Kosovo, où le taux de chômage atteint 35 %, Caritas met en œuvre des formations en couture et coiffure dans l'unique centre de détention pour femmes du pays. Elle assure les liens entre les partenaires (dont le gouvernement qui emploie les professeurs) et accompagne les détenues formées. « En sortant de détention avec une formation concrète, elles peuvent espérer un nouveau départ », souligne Elnara Petit, qui appuie le projet pour le Secours Catholique. ■

RETOUR SUR

“TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE” : L'EXPÉRIMENTATION DEVRAIT ÊTRE ÉTENDUE

Le dispositif “Territoires zéro chômeur de longue durée” (TZCLD), à l'initiative d'ATD Quart Monde et soutenu par le Secours Catholique, est expérimenté dans dix bassins d'emploi sur le territoire français depuis sa création par la loi du 29 février 2016. Le principe : donner du travail à tous les demandeurs d'emploi volontaires, au chômage depuis plus d'un an, en créant de l'activité économique à partir de

leurs compétences et des besoins du territoire. Deux ans et demi après les premières embauches, TZCLD comptabilise aujourd'hui plus de 830 emplois créés, principalement dans l'économie circulaire, l'artisanat, les services de proximité et le maraîchage. Par-delà les bénéfices pour les personnes, de premières évaluations révèlent un impact positif sur les économies locales. En septembre, Emmanuel Macron



DAEL VERBAAS / SCOPE

a annoncé que l'expérimentation serait étendue. Une nouvelle loi en ce sens est attendue dans les prochains mois. Plus de 160 territoires se sont portés candidats. ■

DOIT-ON CONSTRUIRE DE NOUVELLES PLACES DE PRISON ?

CONTEXTE. La loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice prévoit la création de 15 000 places de prison supplémentaires sur la décennie, dont 7 000 dès la fin du quinquennat. Ce programme immobilier vise à lutter contre la vétusté du parc pénitentiaire et la surpopulation carcérale chronique. Mais la construction de nouvelles prisons est-elle réellement la solution ?



JEAN CAËL,

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT PRISON-
JUSTICE AU SECOURS CATHOLIQUE

RAPHAËL GAUVAIN,

DÉPUTÉ LREM, ANCIEN AVOCAT,
MEMBRE DE LA COMMISSION DES LOIS

Jean Caël : Au Secours Catholique, nous nous interrogeons sur le parti pris des gouvernements français successifs depuis la fin des années 1980 de construire toujours plus de prisons. La surpopulation en milieu carcéral a continué à croître, alors que le taux de criminalité est globalement stable. Le taux de récidive, lui, aurait doublé ces vingt dernières années, ce qui pose la question de l'effet dissuasif de la prison. On enferme des personnes pour des périodes courtes, avec souvent rien à leur faire faire, et sans avoir le temps de travailler avec elles pour leur réinsertion. Et on espère qu'elles vont en sortir meilleures, alors même qu'elles ont rompu les quelques at-

taches qu'elles pouvaient avoir en termes d'insertion. Normalement, la prison est un mode d'exécution rationnel d'une sanction pénale qui a pour objectif la réhabilitation de la personne condamnée pour elle, pour les victimes et pour la société. Dans les faits, elle semble plutôt être devenue un mode de gestion des populations marginales. La plupart des personnes incarcérées n'ont pas commis de faits graves. La durée moyenne des peines prononcées est inférieure à un an. Si on continue à construire, on va accroître cette exclusion. C'est pour toutes ces raisons qu'au Secours Catholique, nous défendons les alternatives à l'incarcération.

Raphaël Gauvain : Nous ne sommes pas fondamentalement en désaccord. Mais l'urgence que nous devons gérer aujourd'hui est la surpopulation carcérale et surtout l'état sanitaire des prisons. En maison d'arrêt, les personnes sont trois par cellule de 9 m² et dorment par terre sur des matelas en mousse pleins de mites. Il faut bien répondre à cela. Donc d'abord, il faut construire. Mais pas d'énormes établissements comme Fleury-Mérogis, il faut une réponse ciblée qui s'adapte à chaque situation. Le problème, en maison d'arrêt, c'est qu'on y trouve à la fois des personnes qui exécutent des petites peines pour des faits peu »»



GAËL KERBAOL / SDOF

“

Plutôt que construire, il faudrait réduire le nombre de personnes détenues en investissant dans les alternatives à l’incarcération. Une peine aménagée avec un accompagnement social est bien plus efficace contre la récidive.

”

JEAN CAËL

“

Il est urgent de construire. Il faut, en même temps, améliorer la réinsertion, en travaillant particulièrement sur la question des courtes peines et des fins de peine. Mais sans porter atteinte au principe d’exécution de la sanction qui a été prononcée.

”

RAPHAËL GAUVAIN

» graves, et d’autres qui attendent leur jugement pour des faits criminels, parfois très graves, et qui nécessitent un système disciplinaire et de sécurité extrêmement fort.

J.C. : Et on augmente le système de sécurité pour tout le monde, alors que la plupart des personnes ne sont pas dangereuses.

R.G. : Exactement. Et on n’arrive pas à travailler à la réinsertion avec ceux qui sont là pour moins d’un an. Les sorties sèches, sans aucune préparation, sont dramatiques en termes de récidive. Il faut donc travailler sur les petites peines et sur les fins de peine. C’est en ce sens qu’ont été imaginées les structures d’accompagnement vers la sortie (SAS). Il s’agirait d’établissements plus petits et plus proches des centres-ville, afin de faciliter la mo-

bilité des personnes et de leur permettre de sortir travailler la journée et de rentrer le soir. L’objectif est d’y développer le taux d’activité des personnes dans et hors les murs. Avec ce dispositif, je crois qu’on répond à votre impératif. De même, pour les très courtes peines, nous encourageons les alternatives, notamment les travaux d’intérêt général (TIG).

J.C. : Les très courtes peines, de moins d’un mois, ne représentent que quelques centaines de personnes, ce n’est pas significatif. Dans le même temps, vous supprimez les possibilités d’aménagement de peine pour les personnes condamnées à un an ou plus de prison ferme, contre deux ans auparavant. Dans les intentions de la loi, Mme Belloubet disait vouloir réduire de 8 000 personnes le nombre de personnes détenues. Avec cette

mesure, vous allez l’augmenter. Enfin, concernant les SAS, l’intention est bonne, mais lorsqu’on regarde le projet de loi de finances, on constate que la tendance va surtout être de continuer à construire de grands ensembles, des usines à traitement de flux carcéral, car c’est moins cher. Construire en centre-ville coûte cher, vu le prix du foncier. Comment va-t-on trouver les fonds ? Et puis, la ministre a annoncé la création de seulement 2 000 places en SAS... pour 71 000 personnes détenues.

R.G. : Nous travaillons avec des contraintes budgétaires extrêmement fortes, on ne va pas se le cacher. Mais un effort budgétaire est fait pour réhabiliter, construire des prisons, et répondre à cet impératif de salubrité et de respect des droits.

J.C. : Construire de nouveaux établissements est un choix très coûteux au regard du prix de revient. Le coût du placement en extérieur est bien moindre et, avec la contribution de la société civile (associations, aumôneries), il pourrait s'avérer plus efficace contre la récidive ou l'exclusion sociale des personnes. J'ai lu dans le rapport Raimbourg, publié en 2014, que la construction, en partenariat public-privé, d'un encellulement individuel revenait à 310 000 euros. Imaginez ce que l'on pourrait faire si l'on investissait les mêmes montants dans l'accompagnement social ! En France, le budget consacré à la justice est insuffisant. Et s'il est absorbé par la construction de nouvelles prisons, on ne pourra pas mettre en place des aménagements de peine dans de bonnes conditions. Nous sommes d'accord, il faut trouver une solution à la surpopulation et au mauvais état des prisons. Mais celle que vous avancez sous-entend que la sanction naturelle d'un délit serait l'exécution d'une peine de prison ferme. Nous ne partageons pas ce point de vue.

R.G. : C'est peut-être un parti pris politique, mais il est assumé. Bien sûr qu'il faut travailler sur la réinsertion, mais il faut aussi travailler sur la sanction. À partir du moment où un débat contradictoire a eu lieu dans un cadre judiciaire, en audience publique, où il y a eu une peine de prison ferme prononcée au regard des faits, de la faute commise, de l'atteinte portée aux parties civiles, il faut que cette décision soit respectée, et non pas détricotée ensuite par un juge de l'application des peines. Sinon les victimes et le corps social ne comprennent pas. Pour respecter les magistrats, le corps social et l'ordre républicain, il faut rétablir ce principe d'exécution de la peine.

J.C. : C'est un principe, justement. Mais quelle est la conséquence pratique de l'application de ce principe ? Beaucoup de magistrats, par crainte, préfèrent prononcer l'incarcération, même pour de courtes durées, plutôt qu'une peine aménagée. Un directeur interrégional de l'administration pénitentiaire m'a dit : « *Le système de précaution, ce n'est même plus un parapluie chez nous, c'est un parasol, tellement tout le monde se crispe et a peur que la faute arrive par lui. La solution est donc de prononcer du ferme.* » Dans ce contexte, la construction de nouveaux établissements risque de créer un appel d'air. Un représentant du parquet a dit récemment à un bénévole du Secours Catholique : « *L'annonce de la construction de nouvelles places, c'est la bonne aubaine pour les magistrats qui avaient encore quelques scrupules à envoyer en détention pour une courte peine.* » Si on faisait vraiment quelque chose en détention pour la réinsertion, nous serions moins critiques par rapport à l'incarcération. Mais le système pénitentiaire actuel, à cause du manque de moyens, ne favorise pas la responsabilisation, la reprise en main, tout ce qui va aller dans le sens de la "désistance", de la volonté de se réinsérer. Comment faire en sorte que la peine soit un temps de remobilisation et redévienne utile ?

R.G. : Tout le monde est d'accord sur le fait qu'il faut préparer la sortie, qu'il faut être dans la réinsertion et que la personne condamnée à un an et demi de prison ferme devrait pouvoir aller travailler, garder des liens avec sa famille... On peut en débattre à l'Assemblée nationale, mais le problème, c'est la mise en œuvre sur le terrain, lorsque le préfet va devoir réunir les élus locaux et leur annoncer : « *Ici, nous allons installer un SAS ou un centre de semi-liberté.* » Vous faites alors face à des pétitions, au maire et au conseiller départemental qui montent au créneau. C'est comme pour les éoliennes, tout le monde est d'accord, mais pas chez soi.

J.C. : Il faudrait que l'opinion publique, au lieu d'identifier dans les personnes détenues des boucs émissaires, prenne conscience que c'est aussi notre responsabilité citoyenne que de faire une place dans la société à ces personnes, notamment sous forme d'aménagements de peines. Au Secours Catholique, nous travaillons beaucoup au changement de regard. Nous essayons de bâtir une société de la confiance. À l'inverse, construire des places de prison, c'est alimenter l'idée d'une société de la méfiance. ■

**Propos recueillis
par Benjamin Sèze**

💡 REPÈRES

LE BRACELET ÉLECTRONIQUE

Peu cher, relativement simple d'utilisation, le placement sous bracelet électronique est de plus en plus utilisé par les magistrats comme alternative à l'incarcération. Plus de 10 000 personnes sont aujourd'hui concernées. « *Pour la détention provisoire ou les courtes peines, c'est une bonne réponse* », estime Raphaël Gauvain. Jean Caël est moins enthousiaste : « *Sans accompagnement social, c'est une solution qui aboutit souvent à un échec.* »

ENQUÊTE

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, CATALYSEURS DE PAUVRETÉ

PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT

Inondations ou à l'inverse sécheresses – voire les deux alternativement –, montée des eaux et salinisation des terres, catastrophes naturelles accrues : les changements climatiques affectent en premier lieu les populations pauvres des pays en voie de développement. Petits paysans et pêcheurs voient leurs rendements diminuer et souffrent de la faim ou de la soif. Désespérés, ils se disputent les ressources naturelles, ce qui est source de conflits. Conséquence : des millions de personnes migrent pour les villes où elles croupissent dans la misère. Si rien n'est fait, plus de 100 millions de personnes supplémentaires tomberont sous le seuil de pauvreté d'ici 2030, estime la Banque mondiale. Dans quelle mesure les changements climatiques non seulement créent-ils mais aussi amplifient-ils la pauvreté dans le monde ? Comment dès lors lutter contre les dérèglements climatiques tout en éradiquant la pauvreté ?

PHOTO : GAËL KERBAOL / SCCF



COMPRENDRE





ÉLODIE PERRIOT / SCSF

▲ Pour contrer la montée des océans et éviter que le sel ne dégrade les cultures, Caritas Kaolack construit des barrages anti-sel dans le sud du Sénégal.

Yves n'en croit toujours pas ses yeux. De sa vie d'homme de 59 ans, il n'avait jamais vu la rivière en bas de chez lui à sec en plein mois de mai, traditionnelle saison des pluies. La faute aux changements climatiques qui touchent fortement son pays, Haïti. « *Nous vivons des temps terribles comparés à mon enfance* », explique ce paysan de la région des Palmes. Yves a des difficultés à se nourrir et a dû renoncer à financer des études pour son fils de 28 ans. Un peu plus au nord, sur la côte haïtienne, à Léogâne, c'est le manque de poissons qui inquiète Charles, pêcheur. En cause, la hausse de la température de l'eau, sans doute. Mais aussi la disparition des mangroves, ces espaces boisés naturels où se reproduisent les poissons et qui ont souffert de la pollution et de la coupe du bois. En Haïti comme dans les autres pays dits "du Sud", ce sont

les plus pauvres, ceux dont la vie dépend des ressources naturelles et des récoltes, donc du cycle des saisons, qui sont les plus affectés par les dérèglements climatiques.

Faim et insécurité alimentaire. Ouragans, inondations, sécheresses : tous ces accidents climatiques sont en effet de plus en plus fréquents et totalement imprévisibles. Ainsi en Inde, dans la région de l'Assam, les pluies sont devenues capricieuses et les moussons sont dérégées. « *Il peut y avoir deux jours de pluies intenses et le lendemain un soleil qui tape. Les paysans n'arrivent plus à programmer leurs travaux et cela baisse leur rendement* », déplore Netaji Basumatary de l'ONG¹ IGSSS². Même constat au Sénégal où, l'année passée, une sécheresse de 45 jours en pleine saison des pluies a détruit les cultures de mil et d'arachide dans le sud du pays. Dans cette région côtière, la montée de la mer est aussi un problème : « *Le sel pollue les nappes phréatiques et dégrade les forêts et les cultures, notamment maraîchères* », observe Gilbert Sene, de Caritas Kaolack. Conséquence : la baisse des rendements agricoles a un effet direct sur l'alimentation des populations. En raison des changements climatiques, le Pnud³ estime que 600 millions de personnes supplémentaires souffriront de la faim en 2080. Les paysans voient par ailleurs leurs revenus tirés de la vente des produits agricoles diminuer à vue d'œil. Et la raréfaction des denrées provoque une hausse des prix. Difficile, dans ce cas, de vivre dignement.

Par ailleurs, en cas d'événements climatiques extrêmes, les cultures ne sont pas les seules touchées. Les ouragans peuvent détruire les infrastructures et endommager le matériel agricole. C'est le cas au Bangladesh où « *les pluies diluviennes entraînent des crues soudaines dans la région des Chittagong Hill Tracts. Les rivières débordent, emportent les maisons et ravagent les cultures* », s'alarme Rupna Das, de Caritas Bangladesh. Haïti aussi voit des ouragans de plus en plus fréquents et violents. En 2016, l'ouragan Matthew a tué le mari de Paulette ; vents et boue ont emporté tout son bétail, sa maison et une partie de son terrain.

Il faut dire que la déforestation – la couverture forestière d'Haïti est réduite à moins de 2 % de son territoire – accroît l'érosion des sols, et les pluies intensifiées par les changements climatiques détériorent encore leur qualité.

La santé en danger. « *Les changements climatiques ont plusieurs effets massifs sur la pauvreté à l'échelle de la planète* », analyse Henri Waisman, chercheur à l'Iddri⁴ et co-auteur du rapport du Giec 2018 (voir encadré ci-contre).



LES PAYSANS N'ARRIVENT PLUS À PROGRAMMER LEURS TRAVAUX ET CELA BAISSÉ LEUR RENDEMENT.



« *Aux impacts sur la subsistance des gens, avec la baisse des rendements et les effets liés à la multiplication des catastrophes, il faut ajouter les impacts sur l'accès à l'eau et sur la santé, qui vont aussi renforcer la pauvreté* », estime-t-il. Selon l'Atlas mondial de la désertification de la Commission européenne, les deux tiers de la population mondiale risquent d'être confrontés à un stress hydrique d'ici dix ans. Au Brésil, dans la zone semi-aride, « *les sécheresses sont plus fortes qu'auparavant. Les habitants meurent de faim et de soif. Les Brésiliens de cette zone doivent marcher 36 jours par an pour aller chercher de l'eau* », explique Valquivia Lima, de l'association Asa⁵. L'Organisation mondiale de la santé prévoit 250 000 décès supplémentaires par an entre 2030 et 2050 en raison du stress thermique, de la malnutrition, de la diarrhée et du paludisme, la chaleur favorisant la prolifération des moustiques. En Haïti, le Dr Jean-Arioste Sylvain, du centre de santé de Delatte, constate également une déprime ambiante : « *La santé mentale des Haïtiens est affectée, c'est un souci quotidien de ne pas trouver de quoi manger et un choc de ne pas voir les pluies tomber.* » C'est aussi la conclusion du rapport "Santé mentale et changement climatique" de l'association américaine de psychologie et de l'ONG Eco America : les dérèglements climatiques créent des désordres psychologiques. Les »

ÉCLAIRAGE

UN LONG CHEMIN DE NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES

- 1979** : première conférence mondiale sur le climat à Genève. Les scientifiques expriment leur inquiétude sur les effets à long terme des émissions de CO₂.
- 1988** : création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) chargé du suivi scientifique des processus de réchauffement climatique.
- 1992** : Sommet de la Terre à Rio. Naissance de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de son organe de prise de décision, la Conférence des parties (Cop).
- 1995** : première Cop à Berlin.
- 1997** : adoption du Protocole de Kyoto qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 5,2 % en moyenne d'ici 2012, par rapport au niveau de 1990. Entrée en vigueur en 2005 : seuls 37 pays développés s'y sont engagés.
- 2009** : échec de la Cop 15 à Copenhague. Le texte ne comporte aucun engagement chiffré de réduction des GES et n'est juridiquement pas contraignant.
- 2015** : Cop 21. L'Accord de Paris a pour objectif de contenir la hausse des températures bien en-deçà de 2 °C par rapport à l'ère pré-industrielle, et de s'efforcer de la limiter à 1,5 °C.
- 2018** : Cop 24 à Katowice. Les États adoptent le manuel d'application de l'Accord de Paris.

QUE DIT LE RAPPORT 2018 DU GIEC ?

Le réchauffement global atteindrait 1,5 °C, par rapport aux niveaux pré-industriels, entre 2030 et 2052. Et sans adoption de mesures additionnelles, il serait de 3 °C d'ici 2100. Or le Giec démontre que les risques d'événements extrêmes sont plus importants à 2 °C qu'à 1,5 °C. À 2 °C, la montée de la mer atteindra 10 cm de plus qu'à 1,5 °C en 2100, ce qui aura des impacts humains considérables sur les millions de personnes vivant sur les côtes. De même, les impacts sur la biodiversité et les ressources sont moins forts dans un monde à 1,5 °C. Cela évitera à plusieurs centaines de millions de personnes d'être exposées à la pauvreté. Le Giec avertit par ailleurs que si les objectifs de réduction des gaz à effet de serre ne sont pas revus d'ici 2030, il sera trop tard pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.



ELONIE PERROT / SPOE

▲ Le Soudan est frappé par des sécheresses récurrentes. Les éleveurs se disputent les rares points d'eau.

» catastrophes, notamment, peuvent créer des stress post-traumatiques. Or les personnes les plus pauvres n'ont souvent pas les moyens de se soigner et subissent de plein fouet les problèmes de santé.

Un climat plus conflictuel. Les pénuries d'eau : ce phénomène accroît les problèmes de santé et nourrit également les conflits. « Les ressources naturelles comme l'eau ou les pâturages se raréfiant, les agriculteurs sédentaires et les éleveurs nomades se disputent de plus en plus. Les changements climatiques alimentent les guerres civiles », analyse Marc Dufumier, professeur agronome honoraire à AgroParisTech. À titre d'exemple, en Somalie, la sécheresse de 2017 a tué au moins 40 % du bétail, provoquant les razzias d'éleveurs en quête d'un nouveau cheptel, ce qui cause des conflits. Mohammed Abdi Sahal est éleveur dans la région de Luuq, dans le sud-ouest de la Somalie : « Les gens se battent pour l'eau qui se fait rare, et j'ai vu des violences entre des clans autrefois pacifiques. J'observe aussi que

les jeunes, désespérés et affamés, rejoignent plus facilement les rangs du groupe terroriste Al Shabab. Ils y voient une solution de survie. » D'après les chercheurs américains Burke et Hsiang, à chaque demi-degré d'augmentation de la température, ce sont 10 à 20 % de risques de conflit armé supplémentaires.

Partir ou mourir. « La seule solution est de partir et de parcourir des centaines de kilomètres, sans rien, à la recherche d'un lieu de vie », témoigne Sahara Muhamed Hudle, Somalienne de la région de Luuq. Chaque année, pas moins de 25 millions de personnes quittent leur habitat en raison des changements climatiques. Ce chiffre pourrait s'élever à 143 millions de personnes

“
**LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
FONT QUE RIEN NE POURRA
ARRÊTER LES MIGRATIONS.**
”

en 2050, soit 3 % de la population du globe, d'après la Banque mondiale. « La migration va devenir le visage humain du changement climatique », écrit Kristalina Georgieva, directrice générale. Ces migrants se déplacent essentiellement à l'intérieur des frontières nationales, et souvent, les ruraux abandonnent leurs campagnes pour se rendre dans des

zones urbaines, où les conditions de vie sont déplorables. Au Bangladesh, Caritas considère que 350 000 personnes quittent chaque année les régions rurales et côtières pour Dhaka, la capitale : « *Elles se retrouvent dans des bidonvilles, dans la misère. Les maladies prolifèrent. Les personnes ont des difficultés à trouver un travail et tombent facilement dans des réseaux de drogue pour pouvoir survivre* », déclare Sebastian Rozario, de Caritas Bangladesh. « *Les villes explosent, et avec la misère les gens vont partir pour d'autres pays, c'est évident* », estime de son côté l'abbé Alphonse Seck, président de Caritas Sénégal. « *Les changements climatiques font que rien ne pourra arrêter la migration.* » Par ailleurs, nombre de grandes villes, notamment en Asie, sont situées sur la côte et sont donc menacées par la montée des eaux. D'ici vingt-cinq ans, 20 % du territoire bangladaï devrait être submergé. Au total on estime que 1,2 milliard de personnes en subiront l'impact dans le monde d'ici 2060. Là aussi, ce sont les plus pauvres qui sont touchés en premier lieu car ils n'ont pas de filets de sécurité.



Un apartheid climatique. Pauvres des villes ou pauvres des campagnes, tous sont fragilisés. « *Et pour eux, c'est une double peine : non seulement ils sont les plus impactés, mais de plus ils ont moins de capacités d'adaptation, par exemple pour construire une digue et contenir la mer* », analyse Henri Waisman, de l'Iddri. « *Nous risquons de voir un scénario d'apartheid climatique où les riches paient pour échapper aux canicules, à la faim et aux conflits, tandis que le reste du monde est* »

FOCUS

LES FEMMES PLUS IMPACTÉES PAR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Les dérèglements climatiques renforcent les inégalités de genre et appauvrissent encore plus les femmes, note la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, dans son rapport 2018 sur l'état de la sécurité alimentaire et nutrition-

nelle dans le monde. Ce sont souvent les femmes, en effet, qui sont chargées de nourrir leur famille et qui parcourent des kilomètres pour aller chercher de l'eau. Or, en cas de stress hydrique, de sécheresse ou d'inondations, elles ne parviennent plus à subvenir aux besoins de leur famille, ce qui les fragilise. « *Les dérèglements climatiques sont un fardeau pour les femmes* », analyse Dewy Puspa, de Solidaritas Perempuan, une ONG indonésienne. « *Chez nous, elles enchaînent deux ou trois jobs de travaux domestiques ou de récu-*

pération de déchets pour pallier le manque de rendement de la pêche. Elles sont ainsi plus vulnérables aux violences. » Parfois, la femme se retrouve d'ailleurs seule, le mari ayant "migré" pour chercher d'autres sources de revenu. Enfin, écrit le CESE, le Conseil économique, social et environnemental, dans son avis de 2016 sur la justice climatique, « *elles souffrent des conséquences [des changements climatiques] à plus long terme, en raison de la différence de protection de leurs droits économiques et sociaux par rapport aux hommes* ». ■

COMPRENDRE

» abandonné à ses souffrances », a averti en juin Philip Alston, le rapporteur spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits humains. « Il y a de fait une grande injustice », constate Sara Lickel, chargée de plaidoyer international au Secours Catholique. « Les plus pauvres sont les plus frappés par les dérèglements climatiques, alors qu'ils n'en sont pas responsables. » Selon l'ONG Oxfam, les 10 % d'habitants les plus riches de la planète rejettent la moitié du dioxyde de carbone émis dans le monde, tandis que la moitié la plus pauvre est responsable de seulement 1/10^e de ces émissions.

Alors comment répondre à cette injustice en associant la lutte contre la pauvreté et la lutte contre les changements climatiques ? Le Giec lui-même le reconnaît pour la première fois dans son rapport 2018 : il faut des politiques d'adaptation aux changements climatiques qui prennent en compte l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités. « On ne peut pas lutter contre les

changements climatiques sans lutter contre la pauvreté et vice-versa », déclare Sara Lickel, du Secours Catholique. « Il faut limiter le réchauffement à 1,5 °C : c'est une question de survie pour des millions de personnes. »

Changer. Pour cela, une seule solution : transformer les systèmes actuels. « Il faut un changement radical de nos modes de consommation et de nos systèmes de production, pour réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre (GES) », estime Adriana Opromolla, chargée de plaidoyer à Caritas Internationalis⁶. Actuellement, le circuit de production du champ à l'assiette (des pesticides en passant par le transport et l'emballage) émet un tiers des GES. Les partenaires du Secours Catholique dans les pays dits "du Sud" appellent donc à une transition des systèmes alimentaires actuels vers un système agroécologique, qui se fonde sur une utilisation optimale des ressources naturelles et sur des savoirs traditionnels⁷.

Des projets sont ainsi menés à travers le monde. À titre d'exemple, Concert'action en Haïti invite les paysans à semer des espèces qui ont peu de besoins en eau (comme les grenadines ou les poivrons) et à faire de l'agroforesterie – planter des arbres dans les cultures – afin de retenir le carbone dans l'humus des sols. La combinaison élevage/cultures peut aider aussi à fertiliser les sols grâce aux excréments du bétail. « L'agroécologie est une solution technique pour produire davantage tout en atténuant les changements climatiques », approuve Marc Dufumier, agronome. « Mais il faudrait parallèlement changer les règles du libre-échange. Car avec l'écart actuel de productivité de 1 à 200 entre le Nord et le Sud, il est illusoire d'aider les paysanneries du Sud à s'adapter aux changements climatiques. » Seul un recours encadré aux circuits courts permettra de garantir la sécurité alimentaire face aux changements climatiques.

Une seule crise. Autre idée soutenue par le réseau Clara⁸ : sécuriser les droits fonciers des peuples autochtones pour préserver des puits de carbone dans les forêts tropicales. À

▼ **L'agroforesterie permet de fixer le carbone dans les sols. En Haïti, l'association Concert'action invite les paysans à planter des arbres dans leurs cultures.**



CHRISTOPHE HARGOUËS / SDCF



ÉTUDE PERROT / SCOF

cause de l'agrobusiness, actuellement, 18 % de l'Amazonie, pourtant le poumon vert de la planète, a déjà disparu. Or « *les peuples autochtones protègent l'environnement et vivent en harmonie avec la nature, ce qui permet la régénération des milieux* », rappelle Luis Ventura Fernandez, du Repam⁹.

Enfin, il faudrait sortir des énergies fossiles combustibles et aller vers 100 % d'énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie). Pour ce faire, le secteur financier doit être incité à se mettre au service de la transition écologique. Dans son rapport "La finance aux citoyens", le Secours Catholique propose de rendre les activités spéculatives moins attractives au profit d'investissements d'intérêt général dans la transition écologique. « *On estime que 6 200 milliards de dollars par an sont nécessaires pour adapter et transformer nos systèmes de production et de consommation. C'est à mettre en perspective avec les 15 000 milliards de dollars d'encours mondial des produits dérivés en valeur brute* », s'insurge Grégoire Niaudet, l'un des auteurs du rapport.

“
**UNE SEULE SOLUTION :
 TRANSFORMER
 LES SYSTÈMES ACTUELS.**
 ”

Aux côtés de Caritas Internationalis et du réseau Action climat, le Secours Catholique participe donc chaque année aux négociations climatiques de la Cop afin d'émettre des propositions visant à ne pas dépasser le 1,5 °C d'augmentation de la température tout en respectant les droits humains. Des

propositions de solutions intégrales. Car, pour reprendre les mots du pape François, « *il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre*

sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale ». ■

▲ **Protéger les peuples autochtones, c'est sauver le climat. Comme ici en Bolivie, les communautés indigènes protègent la nature.**

1. Toutes les associations ou ONG citées dans cette enquête sont des partenaires du Secours Catholique-Caritas France.
2. Indo Global Social Service Society.
3. Programme des Nations unies pour le développement.
4. Institut du développement durable et des relations internationales.
5. Réseau brésilien d'associations non-gouvernementales qui a pour nom "Articulation du semi-aride".
6. Organisme qui fédère le réseau mondial des Caritas.
7. Lire à ce sujet la rubrique "Débattre" sur l'agroécologie dans le numéro de mai 2019 de *Résolutions*.
8. Climat, Land, Ambition and Rights Alliance, dont le Secours Catholique est membre.
9. Réseau ecclésial panamazonien.

COMPRENDRE

L'ENTRETIEN

« L'ACTION CLIMATIQUE DOIT ÊTRE PENSÉE AVEC LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT »

Comment lutter contre les changements climatiques pour sauver la planète et éviter que des millions de personnes ne tombent dans la pauvreté ? Comment aider les plus vulnérables à s'adapter ? Entretien avec Valérie Masson-Delmotte, climatologue et co-présidente du groupe de travail n° 1 du Giec.

PROPOS RECUEILLIS PAR **AÏSSATOU DIOUF** ET **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

PARCOURS

VALÉRIE MASSON-DELMOTTE

1971

Naît à Nancy (France).

1996

Soutient une thèse en sciences du climat.

2015

Est élue co-présidente du groupe de travail n° 1 du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) pour un mandat de sept ans.

2018

Co-supervise le rapport du Giec sur le réchauffement climatique à 1,5°C ; devient membre du Haut Conseil pour le climat placé auprès du Premier ministre.

AÏSSATOU DIOUF

1983

Naît à Thiès (Sénégal).

2012

Devient responsable plaidoyer sur les changements climatiques à Enda Energie et co-coordinatrice du réseau Climat développement qui regroupe plus de 80 ONG francophones, principalement africaines, luttant contre les changements climatiques.

Cécile Leclerc-Laurent : En Haïti, un pêcheur m'a interpellée : « *N'est-ce pas possible de prendre des décisions mondialement pour lutter contre les changements climatiques ? Que fait le Nord, principal responsable des gaz à effet de serre (GES) ?* » Que lui répondez-vous ?

Valérie Masson-Delmotte : C'est une question large mais importante. Ce pêcheur a compris la cause du problème : les émissions de GES. Il s'agit d'ailleurs d'un frein à la lutte contre les changements climatiques, car cette cause est invisible contrairement, par exemple, à la pollution plastique qui se voit. Il y a eu dans le passé des objectifs fixés par les États – en particulier avec le Protocole de Kyoto – de baisse des émissions de GES des pays développés. Mais ils étaient modestes. Dans le cadre de l'Accord de Paris en 2015, chaque pays a mis sur la table ses promesses de baisse des GES à horizon 2025-2030. Si toutes ces promesses sont tenues, les émissions de GES n'augmenteront pas aussi vite que si l'on ne fait rien. Mais elles continueront tout de même à augmenter jusqu'en 2030, en raison de



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCOF

l'effet cumulatif des émissions, ce qui implique un réchauffement important. Aujourd'hui, il faut l'action de tous les pays, à la fois des pays développés et des pays émergents.

C.L.-L. : Chaque pays établit lui-même sa feuille de route depuis la Cop 24 en 2018 : n'y a-t-il pas un risque de politique au rabais ?

V.M.-D. : Il y a une agglomération des données des pays qui est faite. On regarde où on en est, avec des mécanismes de révision tous les cinq ans. Dès 2020 il y aura une révision sur les échéances nationales, puis un inventaire global de l'Accord de Paris en 2023. On n'a pas écrit quel devrait être l'effort de tel



▲ À Paris, Valérie Masson-Delmotte interviewée par Cécile Leclerc-Laurent et Aïssatou Diouf en ligne de Dakar.

ou tel pays, c'est à chaque pays de le dire. Il y a de fait différentes manières de voir l'équité : l'aspiration au développement, la responsabilité historique, la capacité d'action, le poids des importations et des exportations... Nombre de grilles d'analyse différentes existent pour savoir comment baisser au mieux les GES.

Aïssatou Diouf : Aujourd'hui, l'Afrique est le continent qui émet le moins de dioxyde de carbone. Pourtant, les impacts des changements climatiques sont très visibles partout sur le continent. Quels sont les outils mis à la disposition de l'Afrique pour lutter contre les changements climatiques et renforcer notre résilience ?

“
**IL Y A UN DÉFICIT
 D'INVESTISSEMENT
 POUR L'ADAPTATION
 DES PLUS PAUVRES.**
 ”

V.M.-D. : Il faut tout d'abord que l'action climatique des pays développés qui ont une responsabilité soit plus ambitieuse en termes de trajectoire de baisse des GES. Il existe des programmes de coopération internationale pour appuyer les systèmes d'alerte précoce et mieux anticiper les risques. Et enfin des enjeux autour des financements promis pour accompagner

l'aide à l'adaptation et l'accès aux technologies pour produire l'énergie la plus propre possible.

C.L.-L. : Justement, lors de l'Accord de Paris, les pays développés s'étaient engagés à débloquer 100 milliards de financements par an pour les pays en voie de développement. Or ces financements n'ont pas été versés...

V.M.-D. : Je n'ai pas fait ce suivi-là dans le cadre de mes fonctions d'expert scientifique. Mais le rapport du Giec 2018 le montre : on constate clairement un déficit d'investissement pour l'adaptation des plus pauvres dans les régions les plus vulnérables. J'ai aussi cru »

COMPRENDRE



CHRISTOPHE HARGOULES / SCOT

» comprendre qu'il y avait un déficit entre les engagements initiaux pris à Paris et ce qui s'est matérialisé dans le cadre du Fonds vert climat.

A.D. : Ce déficit de financement ne nous éloigne-t-il pas de l'objectif de limitation du réchauffement à 1,5 °C ? Comment avoir dès lors des politiques climatiques ambitieuses ?

V.M.-D. : Ces enjeux dépassent mon domaine d'expertise. La question est de savoir comment faire en sorte que les acteurs partout dans le monde s'approprient l'urgence à agir. Beaucoup ne comprennent pas à quel point l'évolution future du climat dépend des émissions de GES passées, présentes et futures. Il y a un effet cumulatif. Quand on tarde à agir, on s'expose à des conséquences à long terme face auxquelles on ne pourra pas revenir en arrière. Et cela, beaucoup de gens – y compris nos dirigeants – ne le comprennent pas. On n'a pas un thermostat pour le climat qui permette de faire demi-tour. Pourtant on constate encore cette illusion selon laquelle on va pouvoir faire face grâce au génie humain... Le rôle du Giec est d'apporter l'infor-

mation climatique à des régions du monde qui n'ont pas la force de frappe en terme de recherche scientifique. Il faut connaître la réalité du climat qui change. C'est là un enjeu très important de coopération, pour que le transfert de l'information appuie une prise de décision qui doit être juste.

C.L.-L. : Que pensez-vous des solutions préconisées par le Secours Catholique, à savoir l'agroécologie, une agriculture respectueuse de l'environnement, ainsi que la défense des droits à la terre de peuples qui vivent en harmonie avec la nature, et une transition vers des énergies renouvelables ?

V.M.-D. : Je pense qu'il est juste de ne pas considérer isolément l'action climatique. Il faut la mettre en parallèle avec la politique du développement, c'est-à-dire permettre à chacun de vivre dignement tout en protégeant la biodiversité. Dans le rapport du Giec de 2018, nous avons utilisé la grille des objectifs de développement durable pour regarder les différentes options d'action climat. Par exemple, la mise en place de systèmes alimentaires qui stockent du carbone dans les sols plutôt que de rejeter des GES,

fait partie des solutions qui ont des conséquences bénéfiques pour la nutrition, la santé, les écosystèmes et les conditions de vie des agriculteurs. Il faut explorer le potentiel réel des solutions basées sur la nature, et faire en sorte qu'elles soient mises en œuvre par des politiques publiques déterminées. Cela signifie que les politiques doivent revaloriser les produits locaux et le circuit court. Aujourd'hui, nos systèmes alimentaires émettent des GES et on a besoin d'une gestion des terres globale qui fasse l'inverse, autrement dit qui stocke du carbone. Il y a donc des options positives comme la préservation des milieux naturels qui stockent du carbone, notamment là où vivent les peuples autochtones. Mais il y a aussi des options très risquées : celles qui prennent sur les terres sans gagner en biodiversité. Par exemple, la reforestation au moyen de monocultures comme les plantations de forêts du genre Eucalyptus. Ou la production à grande échelle de biomasse pour l'énergie qui sera brûlée à la place des énergies fossiles. Ces solutions comportent des risques multiples par leur pression sur les terres, elles mettent en péril la préservation des écosystèmes comme les forêts primaires, et les droits des populations locales.

Quant aux énergies renouvelables, elles sont une chance d'avoir un accès à l'énergie dans des régions où il est difficile de mettre en place des infrastructures lourdes.

A.D. : Mais aujourd'hui, on remarque qu'en Afrique émergent un peu partout des projets de centrales à charbon. L'un des arguments des gouvernements est de pouvoir ainsi lutter contre la pauvreté. Comment trouver le juste milieu entre l'urgence climatique et l'urgence du développement ?

V.M.-D. : Le problème, aujourd'hui, c'est que les décisions sont prises en considérant seulement une partie des éléments en cause. Il faudrait mieux analyser les coûts et les bénéfices de chaque infrastructure. De nombreuses études montrent que le prix de revient de l'électricité produite par l'éolien offshore ou le photovoltaïque est plus bas que celui de l'électricité fournie par les centrales à charbon. De plus, la combustion du charbon pollue et rejette massivement des GES. Si ces projets devaient intégrer le captage et le stockage du CO₂, ainsi que la réduction des rejets polluants, cette technologie serait beaucoup plus chère.

Mais je comprends l'urgence du besoin d'accéder à des services de base comme l'énergie. Il manque le potentiel d'investisseurs qui s'intéresseraient à des communautés notamment rurales pour les accompagner.

A.D. : L'enjeu, il est vrai, est de mettre les communautés au cœur des projets dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Comment prendre en compte leurs avis ?

V.M.-D. : Il faut tirer parti des connaissances fines qu'ont les communautés sur le changement de leur environnement. Nous devons développer de nouvelles approches pour construire des projets d'énergies renouvelables qui ne seraient pas la propriété de grands

“
S'IL N'Y A PAS
PLUS D'AMBITIONS
QU'AUJOURD'HUI
APRÈS 2030, ON EST PARTI
POUR UN RÉCHAUFFEMENT
À 3 °C OU PLUS
À LA FIN DU SIÈCLE.
”

groupes, mais celle des communautés. Avec les changements à venir, pour que ce soit juste, il faut un processus délibératif et des réflexions menées à l'échelle des populations pour que tous y contribuent. Les communautés locales doivent s'approprier les politiques d'adaptation. Il est nécessaire de faire en sorte que les besoins qui existent remontent et soient formulés de manière pertinente pour que les communautés puissent bé-

néficier de financements d'aide à l'adaptation. Je ne crois pas à une action pour le climat qui viendrait seulement des gouvernements, mais plutôt à l'émergence d'un ensemble de solutions portées par les territoires et les communautés.

C.L.-L. : Finalement, n'est-il pas trop tard pour limiter le réchauffement à 1,5 °C et éviter à des millions de personnes de tomber dans la pauvreté ?

V.M.-D. : Si on n'agit pas vite et fort, on atteindra ce 1,5 °C entre 2030 et 2050 – et même avant, si on émet toujours plus de GES dans le monde. S'il n'y a pas plus d'ambitions qu'aujourd'hui après 2030, on est parti pour un réchauffement à 3 °C ou plus à la fin du siècle. Il faut donc plus d'ambitions et plus d'efficacité concrète à court terme. Il faut que les émissions mondiales de GES baissent le plus vite possible. Chaque année qui passe, le cumul des émissions monte et notre marge de manœuvre se réduit. Plus le climat va changer, plus les populations – d'abord les plus vulnérables puis tout le monde – seront menacées. Et on risque donc de recourir à des solutions ultimes risquées pour l'équilibre de la planète comme évoqué plus haut. D'un autre côté, il y a aussi des risques associés à l'action forte à mener pour faire baisser les GES. Cette question est cruciale pour des pays dont l'activité produit des GES, mais aussi pour les populations fragiles des pays émergents et riches si les stratégies pour diminuer ces gaz ne sont pas justes et pèsent d'une manière disproportionnée sur les plus précaires. Cette lutte contre les changements climatiques est sans précédent. Et l'attention portée aux plus fragiles est essentielle. ■



CHRISTOPHE HARGOIES / SCDF

ICI ET LÀ-BAS

FRANCE : LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, VECTEURS DE FRACTURE SOCIALE

En France aussi, les dérèglements climatiques non seulement frappent les plus pauvres, mais encore accroissent les inégalités entre ceux qui sont capables de s'adapter et ceux qui ne le peuvent pas. Comment mettre fin à cette double injustice sociale et climatique ?

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

Christian¹ et sa femme ont tout perdu lors des inondations survenues dans l'Aude en octobre 2018 : la maison construite avec leurs économies, le mobilier, leur énergie. « Avec 1 200 euros de revenus mensuels à nous deux, c'est difficile de se reconstruire. Du coup, on se prive : pas de dessert, pas de vacances, pas de déplacements », dit Christian. « Nombre de personnes sur le fil tombent dans la précarité après des inondations », explique Anne Greff, bénévole aux Urgences

France du Secours Catholique. « Et je remarque que notre nombre d'interventions augmente : les pluies tombent plus fortement depuis quelques années et la terre n'absorbe plus. »

Fortes pluies, tempêtes, sécheresses, canicules : « Le Nord n'est pas moins concerné que le Sud », estime Frédéric Durand, géographe. Les nappes phréatiques se renouvelant moins bien, la France est aussi touchée par une baisse des rendements agricoles qui devrait être de 10 % d'ici quelques décennies. Là aussi ce sont les

AVIS D'ACTEUR

JEAN MERCKAERT, DIRECTEUR ACTION ET PLAIDOYER FRANCE AU SECOURS CATHOLIQUE

LES PLUS PAUVRES, "SENTINELLES DU CLIMAT"



Certes, les effets des changements climatiques sont plus visibles dans les pays du Sud, mais l'effet cumulatif des gaz à effet de serre (GES) nous conduira aussi à des températures allant jusqu'à 55° dans l'Est de la France en 2100. Chez nous aussi, les premiers frappés en cas de canicule sont les plus vulnérables, par exemple les personnes à la rue, les personnes âgées ou les détenus. Les plus pauvres jouent le rôle de "sentinelles du climat", pour reprendre les

mots de l'économiste Éloi Laurent. On le voit au Secours Catholique : les gens viennent nous voir car ils n'arrivent pas à se déplacer, se loger, se chauffer, se nourrir correctement. Or le transport, le logement et la filière agroalimentaire sont les trois secteurs les plus émetteurs de GES en France. Il faut donc que la transition écologique se fasse avec les plus pauvres, et non pas contre eux. On devra bien sûr rénover les passoires thermiques, mais aussi concevoir une mobilité et une alimentation à la fois accessibles à tous et respectueuses de l'environnement. Ce qui s'invente dans les

pays du Sud avec l'agroécologie et le raccourcissement des chaînes du producteur au consommateur, est une forte source d'inspiration. Nos gouvernants sont tentés de prendre l'excuse de la pauvreté pour remettre la transition écologique à plus tard. Mais les débats menés au Secours Catholique dans le cadre du grand débat national le montrent : les plus pauvres ont une conscience aiguë de l'urgence écologique. Là aussi, les pays du Sud peuvent nous inspirer : il convient d'apporter des réponses au plus près des territoires en faisant confiance aux acteurs locaux. ■



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

petits agriculteurs, disposant de faibles ressources, qui sont les plus menacés. « *Les personnes les plus précaires sont plus exposées aux changements climatiques. Leur vulnérabilité socio-économique se cumule avec une vulnérabilité aux risques climatiques* », analyse Agnès Michelot, maître de conférences en droit public à l'université de La Rochelle et co-rapporteur d'un avis de 2016 du CESE² "Justice climatique : enjeux et perspectives pour la France". De fait, qui habite dans des zones inondables donc moins chères ? Qui loge près des autoroutes et inhale des particules fines ? Qui vit dans des banlieues bétonnées et peu végétalisées, des zones qui sont de véritables "îlots de chaleur urbains" en cas de fortes températures ? Et cela risque d'empirer quand on sait qu'un été sur deux sera caniculaire en 2050. Lors de la canicule de 2003, la Seine-Saint-Denis, l'un des départements les plus pauvres de France, a été le deuxième département le plus touché en termes de surmortalité. « *La pauvreté augmente les risques de décès liés à la chaleur et au froid* », selon l'Institut national de veille sanitaire. Les plus précaires n'ont pas les mêmes capacités d'adaptation aux changements climatiques que les plus aisés. Un SDF n'a par exemple pas d'endroit pour s'abriter en cas de canicule. Et une personne âgée en zone reculée n'aura peut-être pas accès aux soins.

Une taxation écologique juste socialement

C'est pourquoi le réseau Action climat, auquel appartient le Secours Catholique, appelle à la mise en place d'une nouvelle fiscalité carbone et énergétique plus juste. Au-delà des ménages, elle taxerait aussi les plus pollueurs, notamment avec une taxe sur les billets d'avion. Et ses recettes seraient redistribuées aux plus pauvres et investies dans la transition écologique (rénovation des passoires énergétiques, aide au changement de véhicule des ménages, relance du transport ferroviaire...). « *Les politiques climatiques doivent intégrer les politiques de lutte contre la pauvreté* », conclut aussi Agnès Michelot. « *Il faut protéger les plus vulnérables face au climat. Sinon on va vers la fracture sociale.* » Avec le risque de laisser les changements climatiques créer de nouvelles poches de pauvreté – même dans les pays les plus riches. ■



À LIRE



• "Soutenir la transition agroécologique" :

le dernier rapport du Secours Catholique sur l'agroécologie avec des recommandations en termes de politiques publiques
bit.ly/SoutenirLaTransitionAgroecologique.

• "L'agroécologie peut nous sauver"

de Marc Dufumier et Olivier Le Naire, coll. Domaine du possible, Actes Sud.

• "Quelle base scientifique pour la justice climatique ?"

par Henri Waisman, dans la revue *Énergie-Environnement-Infrastructures*, mars 2019, n° 5 – bit.ly/BaseScientifiqueSC

• Le dernier rapport du Giec sur le réchauffement climatique

à 1,5 °C (en anglais) : bit.ly/RapportGiecSC
Traduction "citoyenne" sur Wikipedia du rapport (en français) : bit.ly/RapportFrançais

• L'avis du CESE "Justice climatique : enjeux et perspectives

pour la France" par Agnès Michelot et Jean Jouzel
bit.ly/EnjeuxPerspectives

• Les migrants climatiques : visages humains d'un dérèglement planétaire

Rapport de la Banque mondiale
bit.ly/RapportBanqueMondiale



• Le dernier rapport de la FAO sur l'état de la

sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde : "Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition"
bit.ly/RapportFao



À LIRE SUR LE WEB



Le JIEC, Journalistes d'investigation sur l'écologie et le climat, un blog qui regroupe des articles sur les changements climatiques notamment en France, avec entre autres contributeurs notre partenaire la revue *Projet* : jiec.fr

1. Pseudonyme.

2. Conseil économique, social et environnemental.

RENCONTRER



PARCOURS

Septembre 1961

Naît à Paris.

Septembre 1986

Entre au Secours
Catholique.

Années 2000

Commence à travailler
sur la question
de la traite.

2017

Est nommée membre
de la Commission
nationale consultative
des droits de l'homme
(CNCDH).

Mars 2017

Est faite chevalier des
Arts et des Lettres.

GENEVIÈVE COLAS, MILITANTE DES DROITS DE L'HOMME

OPTIMISTE OBSTINÉE

PAR **BENJAMIN SÈZE** PHOTO : **GAËL KERBAOL**

Depuis deux ans et demi, Geneviève Colas attend que le gouvernement français adopte un plan national de lutte contre la traite des êtres humains. Mais cette spécialiste du sujet, salariée du Secours Catholique, ne désespère pas. Ce n'est pas son tempérament.

Une panne de mobylette, seule, sous le cagnard andalou, au bord d'une nationale à 50 km de Séville. Une carte routière, trois mots d'espagnol – et un point de ralliement le soir, convenu avec le reste du groupe pour ceux qui se perdraient. Si l'on devait résumer la vie de Geneviève Colas, cela pourrait être ce petit instant de solitude au cœur de l'été 1975. L'adolescente parisienne de 14 ans participe alors, avec une vingtaine d'autres jeunes, à un *road trip* en deux-roues organisé par le PO - Patronage Olier de la paroisse Saint-Sulpice. À ce moment, celle qui coordonne aujourd'hui pour le Secours Catholique le collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" se rappelle s'être dit : « Ben oui, ça va le faire. » Depuis, cette phrase est restée comme une sorte de mantra qu'elle aime à se répéter. « C'est un peu ma façon de vivre, de voir les choses, dit-elle. Tu te fixes un objectif et tu te lances, et puis on va se débrouiller. »

À ce sens de la débrouille Geneviève Colas allie une grande détermination. « C'est comme un petit caillou dans votre chaussure », plaisante Magali Lafourcade, magistrate et secrétaire générale de la CNCDH¹, qui collabore régulièrement avec elle.

« Quand les choses n'avancent pas, elle s'active et elle ne lâche pas. » Grandir dans une famille de huit enfants, ça forge un tempérament, sourit l'intéressée : « Si tu veux faire ce dont tu as envie, il faut t'exprimer, sinon tu restes perdue dans la masse. » Geneviève Colas confesse « un caractère qui

“

**CHAQUE DIFFICULTÉ
EST UNE MANIÈRE
DE PROGRESSER.**

”

n'est pas facile. Je suis exigeante, dit-elle, et j'aime aller au bout des choses ». Néanmoins « elle n'est pas butée, mais très constructive », vole à son secours Magali Lafourcade. Cette pugnacité lui est sûrement utile aujourd'hui pour faire avancer un sujet aussi complexe et méconnu que la traite des êtres humains. « Pour faire naître l'idée chez certains responsables institutionnels russes ou ouzbeks que les mineurs qui se prostituent ou commettent des infractions sont avant tout des victimes à protéger, il y a un travail de pédagogie qui peut prendre parfois plusieurs années », déclare David Allonsius, magistrat, qui a travaillé avec Geneviève Colas en

tant que responsable des relations internationales à la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DDPJ). « En France aussi, on est parti de loin », ajoute cet ancien juge des enfants. Geneviève Colas se souvient avoir eu le sentiment, lorsqu'elle a commencé à travailler sur la question il y a une quinzaine d'années, d'un terrain à défricher. C'était un sujet difficilement identifiable, un peu vu comme une niche, voire une impasse. Geneviève est au contraire persuadée que l'on trouve cette problématique au cœur de nombreuses autres. Premier défi donc : susciter l'intérêt. Et puis la notion de "traite" gêne, car elle fait à la fois référence à l'exploitation sexuelle, « jusqu'il y a peu, un tabou dans l'Église et dans nos organisations caritatives », et à l'esclavagisme, considéré comme anachronique. Aujourd'hui encore, les politiques préfèrent souvent faire semblant de ne pas voir cette réalité. « Lorsqu'on arrête des personnes migrantes à la frontière, on ne cherche pas à savoir si elles sont exploitées ou non par un réseau, cela permet de ne pas traiter le sujet », constate-t-elle. Puis elle donne un autre exemple : la loi de 2016 sur la prostitution, destinée à lutter contre la traite mais qui a établi la pénalisation des clients sans tenir compte du « risque de rendre des victimes invisibles ». Il y a aussi des obstacles "techniques" : pas facile de faire travailler ensemble des institutions cloisonnées, encore moins sur un sujet transversal qui n'est pas leur spécificité. »

RENCONTRER



XAVIER SCHWEBEL / SCCC

» Geneviève Colas avoue quelques coups de mou, des petits moments de ras-le-bol. Mais ils sont rares. La salariée du Secours Catholique a appris à prendre du recul. Une qualité acquise grâce au mandat d'assesseur et celui d'administrateur *ad hoc* qu'elle exerce depuis vingt ans au tribunal pour enfants de Nanterre.

“
CE N'EST PAS SEULEMENT
AVEC DES LETTRES
À EN-TÊTE QU'ON FAIT
AVANCER UN PLAIDOYER.
”

« Lorsque tu es confrontée à des cas lourds pour lesquels tu ne peux rien faire, si tu ne relativises pas, tu as envie de te flinguer. » La solution ? Se convaincre que « toute situation peut t'enrichir, chaque difficulté est une manière de progresser ».

Sa passion pour le sujet l'aide également. Un coup de cœur né sur le tard, qu'elle n'aurait pas imaginé trente-cinq ans plus tôt lorsque, jeune institutrice à l'école Bossuet, à Paris, elle se voyait volontiers « faire ça toute [sa] vie ». Puis il y a eu ce 10 juin 1985 – « c'était un samedi », se

souvent-elle. Alors qu'elle passe devant le siège du Secours Catholique, l'annonce en vitrine d'un camp d'été associant personnes handicapées et valides, de 7 à 77 ans, attise sa curiosité. L'association cherche un directeur de camp, titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur - BAFD. N'ayant rien de prévu pour les vacances, elle postule et est engagée. L'expérience lui plaît. En septembre 1986, elle quitte l'enseignement et rejoint l'association caritative au "Service jeunes". Sept ans plus tard, elle devient responsable de l'animation internationale, chargée de créer des ponts entre les équipes locales et les partenaires étrangers. « Cela m'a ouvert d'autres horizons. J'ai pris conscience qu'on ne peut pas régler nos problèmes tout seuls. » Elle rejoint ensuite le service Europe, où elle se penche sur la question de la paix dans les Balkans, puis plus largement sur celle des droits humains. C'est en travaillant, en 2004, avec les Caritas d'Europe de l'Est à la rédaction de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, qu'elle a découvert la problématique. Elle se rappelle cette question posée par ses homologues bulgares, ukrainiens, albanais, roumains et kosovars : « Et

vous, les Caritas de l'Ouest, vous faites quoi contre la traite ? » De sa première réponse : « Dans notre pays, la traite n'est pas un sujet. » Puis de l'évidence née de cette interpellation : « Si les victimes de traite quittent l'Est pour venir à l'Ouest, on doit les retrouver chez nous. »

Ce nouveau "chantier" lui apparaît comme la suite logique de son parcours. « C'était finalement le croisement de tout ce que j'avais fait avant. » Sa pratique du terrain et ses connaissances font aujourd'hui d'elle « l'une des meilleures professionnelles sur le sujet », estime Magali Lafourcade, de la CNCDDH.

De leur expérience commune en Russie, au Kirghizistan et en Ouzbékistan, David Allonsius retient la capacité de Geneviève à créer une synergie entre les acteurs institutionnels et associatifs. « Dans certains pays, ce n'est pourtant pas évident, assure le magistrat. Elle sait identifier les intérêts de chacun et leurs intérêts communs. Elle met en exergue ce qui pourrait être fait, mais elle n'impose jamais rien. » Pour Geneviève Colas, cet aller-retour permanent entre les hautes sphères et le terrain est la clé pour faire bouger les choses. Elle en est convaincue : « Ce n'est pas seulement avec des lettres à en-tête qu'on fait avancer un plaidoyer. Tout passe par la rencontre, affirme-t-elle. Quand je vais remettre des documents au pape, ce n'est pas pour la photo. Arriver à toucher des décideurs au niveau mondial contribue à faire changer la situation au niveau local. » Et de fait, observe la militante des droits humains : « Si j'accepte ce temps long, c'est parce que ça avance quand même. » ■

1. Commission nationale consultative des droits de l'homme.

➤ Pour en savoir plus
Rendez-vous sur le site du collectif
"Ensemble contre la traite" :
contrelatraite.org

ÊTRE MINEUR NON ACCOMPAGNÉ À GRENOBLE, LE QUOTIDIEN DE MOUSSA

PAR CLÉMENTINE MÉTÉNIER PHOTOS : PABLO CHIGNARD

Ils s'appellent Aliou, Mohammed, Moussa, Ahmed, Fodé... À Grenoble, ils sont plus de 2 000 jeunes, d'origine africaine, à se déclarer mineurs et isolés, mais tous ne sont pas reconnus comme tels par le Département. Ces "MNA" ("mineurs non accompagnés") affrontent le quotidien sans promesse d'avenir, accompagnés par le tissu associatif grenoblois. Sans celui-ci, ils seraient encore plus nombreux à la rue, privés de soins et de nourriture. Nous avons suivi le quotidien d'un de ces jeunes, étourdi par tant de difficultés, mais guidé par son désir d'être scolarisé.

DÉCOUVREZ

Le récit
multimédia complet
avec les mineurs
isolés
de Grenoble sur :
[bit.ly/Moussa
GrenobleSC](http://bit.ly/MoussaGrenobleSC)

SUR LE WEB



▲ **Son histoire, Moussa l'a déjà racontée à beaucoup d'inconnus, évaluateurs, bénévoles...**

15 février 2019 – La rencontre

14h10 : Moussa est assis, les bras enlacés, la tête reposant contre le mur. Emmittoufflé dans son anorak rouge des jours de pluie, le jeune homme a le regard perdu. Parfois il s'échappe complètement. Mais il répond, avec un grand sourire, à tous les "bonjour" lancés par les bénévoles, au premier étage des locaux du Secours Catholique à Grenoble. Son regard croise le mien – assise sur la table d'en face –, sans sourire. Repart et puis revient. Un sourire. J'engage le dialogue : « *Ça va, aujourd'hui ? – Ça va. Mais j'ai la migraine.* » Moussa semble connaître tout le monde. Il serre des mains, échange des sa-

lutations dans une autre langue avec de jeunes hommes originaires d'Afrique. Il reste assis pendant que d'autres s'agitent, se servent du thé et du café ; c'est le rituel de la permanence de l'association le vendredi après-midi.

« *Tu viens souvent ici ? – Depuis environ deux mois.* » Depuis le 26 décembre 2018, très exactement. J'apprends qu'il est guinéen. Contrairement à beaucoup d'autres jeunes venus chercher un logement pour le soir même avec l'aide des bénévoles, Moussa aspire surtout à prendre un moment de calme, dans ce lieu où il a des repères. Il fait partie des "chanceux" à disposer d'un point de chute pour plusieurs semaines : un gymnase a été ouvert pour la trêve hivernale quelques jours plus tôt, à Échirolles, grande agglomération de la banlieue grenobloise. La rencontre est brève, Moussa n'est décidément pas bien aujourd'hui. Je souhaite le revoir. « *On s'appelle, je te donne*

mon numéro », conclut-il, mettant fin à la conversation. Quelques jours plus tard, nous nous retrouvons dans la rue Sergent-Bobillot, où est situé le Secours Catholique. Je rencontre Moussa tel que je le verrai souvent par la suite : souriant, l'air malicieux, les mains dans les poches, l'allure vigoureuse du haut de son 1m90. Il explique qu'il marche beaucoup dans la ville. « *Je suis même allé là, tu vois ?* » Le bras tendu, il désigne la Bastille, lieu touristique par excellence de la capitale des Alpes, qui domine la ville. « *J'y suis allé à pied, pas dans les bulles, ça fait trop peur !* »

À Grenoble, ils sont nombreux, comme lui, à tuer le temps. L'expression "MNA", mineur non accompagné, a remplacé en mars 2016 celle de "mineur isolé étranger", sous l'impulsion du garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas, afin d'être en adéquation avec la directive européenne qui met l'accent sur la protection de l'enfance plutôt

que sur le pays d'origine. En effet, les mineurs étrangers ne sont pas soumis aux règles de séjour des étrangers mais relèvent de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), qui est une compétence départementale. Dans l'Isère, le nombre de jeunes se déclarant mineurs et isolés s'élèverait à 2 200 fin 2018, un chiffre multiplié par dix en trois ans¹. « *L'Isère est un département très, très impacté. C'est le plus touché de la région Auvergne-Rhône-Alpes avec la métropole de Lyon. Il se situe juste après le Grand Paris* », précise Sandrine Martin-Grand, vice-présidente du conseil départemental en charge des affaires familiales et de la protection de l'enfance. Les raisons en sont difficiles à cerner : elles sont géographiques, liées à des réseaux de passeurs ou aux différentes communautés qui s'y rejoignent... 93 % des MNA arrivant à Grenoble sont originaires d'Afrique, dont 82 % de Guinée, du Mali et de Côte d'Ivoire (la moyenne nationale étant établie à 71 % de MNA originaires d'Afrique).

18 février 2019 – Raconter son parcours

Un écouteur dans l'oreille, Moussa est en grande discussion. Nous

nous sommes donné rendez-vous à la gare de Grenoble. Dans le hall, il a trouvé du wifi pour appeler son cousin, à New York. Ce dernier a également quitté la Guinée, il y a quelques années. À la gare, les voyageurs peuvent croiser des jeunes en petits groupes. Plus pour longtemps. « *Hier, la police nous a demandé de sortir du hall, on n'a plus le droit de rester si on n'a pas de ticket de transport* », annonce Moussa. Dans le hall, une

“

CHAQUE JOUR,
TU T'INQUIÈTES D'OU TU VAS
DORMIR, TU CHERCHES
DE QUOI MANGER.
C'EST ÇA, LA FRANCE ?

”

inscription fraîche sur le sol interdit en effet désormais de s'asseoir sur les sièges “sans titre de transport”. Le regard du jeune homme se perd à nouveau, son visage si souriant d'ordinaire s'assombrit : « *J'ai dormi deux nuits ici à mon arrivée à Grenoble* », confie-t-il. Puis

sans prévenir, à l'entrée de la gare, au milieu de la foule, Moussa se livre : « *Je ne regrette pas d'être venu, mais c'est trop de soucis. Chaque jour, tu t'inquiètes d'où tu vas dormir, tu cherches de quoi manger. C'est ça, la France ? Je suis venu ici en pensant que je pourrais aller à l'école.* » Lorsque nous nous retrouvons, nous marchons. Et Moussa me raconte des bribes de sa vie. Il a quitté la Guinée début 2018 ; il dit avoir 16 ans et 10 mois. Son périple l'a conduit au Maroc où il a vécu « *plusieurs mois d'enfer* » dont il ne veut jamais parler. Il y reste jusqu'au jour où un passeur l'avertit qu'il partira pour l'Espagne dans la nuit : « *On est monté sur un Zodiac à 1 heure du matin. On était tellement nombreux. À 7 heures, on a eu des difficultés, le moteur était gâté. J'ai cru qu'on allait mourir, j'ai toujours eu très peur de la mer. Je ne l'avais jamais touchée pour de vrai et là, on était coincé en plein milieu de la mer Méditerranée.* » Les mots s'entrechoquent avec le son de la vidéo qu'il a enregistrée avec son téléphone à l'arrivée des secours espagnols : « *Ça me fait pleurer de revoir ça. Quand je pense à la souffrance que j'ai vécue pour me retrouver aujourd'hui comme ça, forcément ça me fait pleurer.* »

“Comme ça”, c'est-à-dire sans visibilité d'avenir, errant. Après l'Espagne en novembre 2018, puis Bayonne, Bordeaux, il arrive à Grenoble le 26 décembre. « *Au hasard, j'ai pris le premier train qui* »

◀ Moussa fait partie des “chanceux” à disposer d'un point de chute pour plusieurs semaines : un gymnase a été ouvert pour la trêve hivernale.



EXPLORER



▲ **Moussa explique qu'il marche beaucoup dans la ville. « Je suis même allé là, tu vois ? » Le bras tendu, il désigne la Bastille.**

» partait à la gare de Bordeaux. » Le jeune homme donne ces détails sans hésiter ; cette histoire, il l'a déjà racontée à beaucoup d'inconnus, évaluateurs, bénévoles... Il passe ses deux premières nuits à la gare et le 28 décembre, un homme s'arrête devant lui pour l'emmener à la Cité administrative, où se trouve la Direction départementale

de la cohésion sociale de l'Isère, de l'autre côté de la ville : « *C'était un bénévole d'une association, il m'a dit que j'allais être évalué, et je ne savais pas ce que ça voulait dire.* »

Pile ou face – « On m'a dit : tu n'as pas l'âge que tu prétends. Je n'ai rien compris »

L'évaluation de la minorité est un passage obligé pour les mineurs non accompagnés. Depuis le 15 octobre 2018, à Grenoble, cette tâche revient à six évaluateurs embauchés par le département. Ils doivent déterminer six points majeurs : l'état civil du

jeune, ses conditions de vie dans le pays d'origine, la composition de sa famille, les motifs de son départ et son parcours migratoire, ses conditions de vie en France et enfin, ses projets sur le territoire. Si la minorité est confirmée, le jeune est placé en foyer ou en famille d'accueil et orienté vers un parcours scolaire jusqu'à sa majorité. Ceux qui ne sont pas "confirmés mineurs" peuvent engager un recours devant le juge des enfants et ne font l'objet d'aucune prise en charge de la part du département. C'est le cas de Moussa. Le 28 décembre 2018, il était



par les associations grenobloises (il en est de même au niveau national). « *Le constat est que 30 % des jeunes [évalués] sont reconnus mineurs par le Département, et les autres, les 70 % restants, sont remis à la rue le soir même* », témoigne Stéphane Dezalay, coresponsable du groupe local de la Cimade. Malgré la "trame" officielle, les procédures d'évaluation varient selon le département ; le taux de reconnaissance oscille ainsi entre 9 % et 100 %. « *Ces chiffres sont la preuve*

“

UNE FEMME M'A POSÉ PLEIN DE QUESTIONS, SANS QUE JE COMPRENNE POURQUOI ! C'ÉTAIT COMME UN INTERROGATOIRE DE POLICE.

”

que chaque pratique d'évaluation diffère d'un département à un autre ; certains utilisent des critères très stricts et vont refuser plus de jeunes, de manière arbitraire », constate Angélique Giannini, coordinatrice de l'association Médecins du monde qui reçoit beaucoup de jeunes.

« *Quand je suis sorti de mon entretien, des bénévoles m'ont emmené directement au Secours Catholique. Depuis, je suis entre ses mains pour survivre, tous les jours...* », murmure Moussa avec reconnaissance, un jour où nous prenons une pause sur un banc public. À Grenoble, plusieurs associations assurent donc le quotidien de plusieurs centaines de jeunes sur le territoire : la Cimade, le Secours Catholique, Médecins du monde et des asso-

ciations locales comme Migrants en Isère, l'Amicale du Nid (pour la prévention de la prostitution), 3Amies (pour la scolarisation), l'Arep (pour le logement)... Marie-Noël est depuis plus de vingt ans travailleuse sociale et animatrice au Secours Catholique. C'est elle notamment qui, tous les vendredis après-midi, aide les jeunes à trouver un logement pour la nuit : « *Le vendredi soir, c'est la galère car certains foyers ferment le week-end. On doit donc leur trouver une solution pour trois nuits, alors on appelle le 115. Sinon, on fait jouer notre réseau de familles d'accueil aux alentours de Grenoble.* »

25 février 2019 – Enfin l'école !

Moussa est en retard. Il arrive en trombe sur un vélo, son grand sourire aux lèvres. « *Bonjour Moussa et bienvenue !* » Régine ne lui tient pas rigueur de son retard et fait avec lui le tour du propriétaire : un étage d'immeuble aménagé en salles de classe dans le quartier Saint-Bruno, quartier populaire de Grenoble. Elle est la directrice de l'association 3Amies, créée il y a presque deux ans pour offrir un accompagnement scolaire aux mineurs non accompagnés ayant introduit un recours. Moussa et Régine s'installent dans le bureau de celle-ci. Le jeune Guinéen lui raconte son périple. Régine apprend qu'il a quitté l'école il y a plusieurs années, mais estime que son niveau de français est très bon. « *Tu as un niveau de sixième par rapport au programme français, mais peut-être as-tu beaucoup plus de connaissances, tu as appris plein d'autres choses ailleurs !* » déclare-t-elle. La directrice lui explique le projet de 3Amies : "Accueil, aide et accompagnement". Moussa ne semble pas tout comprendre mais il est de »

reçu à la Cité administrative pour être évalué : « *J'étais épuisé par le voyage et les nuits dehors, se souvient-il. Une femme m'a posé plein de questions, sans que je comprenne pourquoi ! C'était comme un interrogatoire de police.* » Le jour même, dans l'après-midi, il se voit remettre un papier qui stipule qu'il n'est pas confirmé mineur. Le jeune homme certifie pourtant être né le 30 avril 2002. « *On m'a dit : tu n'as pas l'âge que tu prétends. Je n'ai rien compris.* » Si un arrêté du 17 novembre 2016 fixe une "trame" à suivre pour les évaluateurs afin de mener l'entretien, la procédure est critiquée

EXPLORER

» bonne volonté. Après une heure d'entretien, le jeune homme repart avec un rendez-vous pour le lundi suivant, afin de passer une petite évaluation de niveau, à l'issue de laquelle il sera intégré à un groupe pour aller en cours tous les jours. Il remonte sur son vélo, comme grandi : « *Je suis trop content. M'éduquer, c'est mon seul objectif, pour parler et écrire très bien. J'ai encore du chemin à faire.* » Il pourra rester dans le dispositif jusqu'à la décision de justice.

5 mars – L'entraide entre jeunes

« *Courage, mon frère.* » Moussa pose la main sur l'épaule de Fodé. Derrière lui, l'hôtel de police où son ami guinéen a rendez-vous à 14 heures. Passage obligé où

la Police de l'air et des frontières (PAF) vérifie les papiers d'identité de chaque MNA, ce service est le seul habilité à authentifier l'extrait

“

**J'AI LAISSÉ MA VIE À DIEU,
EN FAIT, DEPUIS QUE JE SUIS
ICI. QUE FAIRE D'AUTRE ?**

”

de naissance lorsqu'il y en a un, une pièce utile ensuite pour le juge des enfants. Les jeunes sont normalement convoqués une fois, la PAF devant contrôler les papiers qu'ils possèdent et faire une prise d'empreintes. « *Vas-y et je t'attends là* », dit

Moussa à Fodé. Depuis quelques semaines, tous deux sont inséparables. Ils s'épaulent au quotidien. « *Fodé m'a accompagné dans mes démarches, à mon arrivée au Secours Catholique. Tous les jeunes ne font pas ça, il y a beaucoup de méfiance. Alors, après, on ne s'est plus quittés,* relate Moussa. *Dans la vie, il faut marcher avec quelqu'un avec qui vous vous comprenez.* » Peut-être parce qu'ils viennent tous deux de Guinée forestière, qu'ils ont connu le Maroc, le Zodiac, l'arrivée difficile en France. Moussa s'assoit sur un banc. Le chant des oiseaux et la chaleur du printemps naissant n'apportent pas de répit au jeune homme. Il souffle, fort, et s'assombrit en regardant des photos sur son smartphone, qu'il sort rarement. Sur

POSITIONNEMENT

UN DÉNI DE PROTECTION

Depuis 2016, des enjeux politiques et un climat de suspicion croissant se font jour envers les mineurs étrangers sollicitant une protection, ce qui aboutit à une dégradation de la prise en charge de ces jeunes.

Ces dernières années, les équipes locales du Secours Catholique constatent une défaillance croissante des départements, responsables de l'Aide sociale à l'enfance, qui montrent des réticences à remplir leur mission de protection et d'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA). Dans un contexte de bras de fer entre le gouvernement et les conseils départementaux sur les questions budgétaires, les jeunes étrangers sont un moyen de pression politique, déplore Franck Ozouf, en charge du sujet au Secours Catholique. « *Pour ne*

pas assumer pleinement leur prise en charge, les départements affirment que ce sont des migrants avant d'être des enfants, et que ce n'est donc pas du ressort de la politique de l'enfance mais de la politique migratoire gérée, elle, par l'État. » L'obligation d'accueil provisoire d'urgence, impliquant une prise en charge matérielle, éducative et sanitaire du jeune le temps que sa situation (minorité, dangerosité de son environnement) soit évaluée, est de moins en moins respectée. Dans certains départements, comme l'Isère, cette mise à l'abri provisoire n'existe plus ; dans d'autres, elle est réduite au

strict minimum sous la forme d'un hébergement précaire. Lorsque le jeune est reconnu mineur, il arrive que des conseils départementaux, à l'instar de celui des Bouches-du-Rhône, refusent d'exécuter la prise en charge demandée par le juge des enfants. Enfin, de plus en plus de départements créent des dispositifs dérogatoires pour les MNA, sortant ces derniers du droit commun de la protection de l'enfance au profit d'une prise en charge au rabais. Pour le Secours Catholique, il faut cesser de considérer ces jeunes comme des "migrants à contrôler", mais réaffirmer leur nécessaire protection au titre des droits de l'enfant afin d'assurer un accueil et une prise en charge adaptés à leur situation de vulnérabilité. ■



▲ « *M'éduquer, c'est mon seul objectif, pour parler et écrire très bien. J'ai encore du chemin à faire.* »

le fond d'écran : « *Ma maman, que j'ai perdue* », soupire-t-il. Au bout de quelques secondes, il lâche : « *Voilà, ça fait un an que je n'ai pas vu ma famille, je ne donne pas de nouvelles. Je n'y pense pas, quand tu as faim tu ne penses à rien d'autre.* » Moussa invoque Dieu. « *J'ai laissé ma vie à Dieu, en fait, depuis que je suis ici. Que faire d'autre ?* »

Deux semaines plus tard, Fodé sera fixé sur son sort, convoqué devant le juge pour enfant. « *Depuis mon arrivée, le 13 octobre (2018), j'attends ce moment* », dit-il. Moussa observe que lui va devoir encore attendre longtemps, car il est arrivé deux mois après Fodé. Ce dernier ne se réjouit pas pour autant : « *Je ne comprends même plus ce que*

je fais ici. Je n'ose pas appeler ma maman pour lui raconter ce que je vis ici. » À demi-mot, on comprend que sa présence ici est un choix familial qu'il ne peut pas décevoir...

1^{er} avril 2019 – Retour à la case départ ?

Lundi, 7 heures du matin. La fin de la trêve hivernale sonne. Les résidents du gymnase Pablo-Picasso, dont Moussa, sont priés de quitter les lieux immédiatement par des vigiles et policiers municipaux de la ville d'Échirolles. Le gymnase est fermé à clef rapidement, malgré la promesse de l'élue à l'action sociale que le lieu serait ouvert durant une semaine supplémentaire. Des militants du droit au logement sont présents, outrés par l'action plutôt brutale. « *On m'avait prévenu que ça risquait de se passer comme ça* », observe Moussa. « *Je suis parti vite, avec mes affaires.* » Sur les 40 personnes, 15 se retrouveront à la rue dans les jours qui suivront. De re-

tour à Grenoble, Moussa est redirigé le jour même vers un foyer situé à 10 km du centre-ville de Grenoble, épaulé par le Secours Catholique. Cinq jours de répit mais beaucoup de transports : « *Je dois prendre deux bus et beaucoup marcher, c'est dans la montagne !* » Sur les flancs du massif de la Chartreuse, exactement. Tandis que le périple continue pour Moussa, Fodé reçoit une bonne nouvelle. Trois jours plus tôt, il a été confirmé mineur par le juge des enfants. Il sera bientôt scolarisé dans un lycée professionnel grenoblois. Beaucoup de changements, mais toujours cette amitié : « *Malgré les choses qui changent, Moussa et moi on se voit tous les jours* », dit-il. Et cela va de soi. Ils font route ensemble, maintenant. ■

1. Selon les chiffres du Conseil départemental de l'Isère, 140 jeunes ont foulé le territoire en 2014, 715 en 2016, 1 238 en 2017 et le double en 2018.

ET PENDANT CE TEMPS-LÀ, LES GRUES CENDRÉES BATTENT DES AILES ET VOLENT, VOLENT, VOLENT.



PAR **VIOLAINE SCHWARTZ**,
COMÉDIENNE-CHANTEUSE ET
ÉCRIVAINNE, VIOLAINE SCHWARTZ, A PUBLIÉ
EN 2019, *PAPIERS*
CHEZ P.O.L, ELLE EST
ALLÉE À L'ÉCOUTE
DE PERSONNES
MIGRANTES POUR
PARTAGER LEUR
RÉCIT DE VIE.



À L'HEURE OÙ
L'EUROPE S'EMMURE
DERRIÈRE LA PEUR
ET L'INDIFFÉRENCE,
À L'HEURE DES
BARBELÉS, J'AI VOULU
ÉCOUTER.



Réfugiés ? Migrants ? Sans-papiers ? Demandeurs d'asile ? Comment dire ? Je n'aime pas le mot *Migrant*. Ce participe présent les cantonne dans une migration éternelle. Toujours en train de migrer, alors qu'ils voudraient juste se poser. Le terme de *sans-papiers* est presque comique dans la mesure où précisément, ils croulent sous les papiers, les photocopies, les formulaires à remplir. Celui de *demandeur d'asile* les cloue dans l'attente infinie d'une réponse, en position de quémandeurs. Quant à celui de *réfugié*, il fait référence au statut défini par la Convention de Genève, visant à protéger toute personne menacée de persécution du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques. Il y aurait donc les réfugiés d'un côté, et les autres, de l'autre. Il me semble pourtant que le mot Migrant s'impose chaque jour davantage, dans les médias, dans les discours politiques, au comptoir des cafés. Quand on ne parle pas de *flux migratoire*. De *pression migratoire*. De *déferlante*. Les mots sont politiques puisque nommer, c'est désigner.

Pour ma part, j'ai rencontré des personnes. Des hommes, des femmes, nés ailleurs, en Afghanistan, au Kosovo, en Mauritanie, en Arménie, en Éthiopie, en Irak, et tentant de se reconstruire ici, en France. En les écoutant, j'ai quitté le monde impersonnel des chiffres, des statistiques, pour celui des mots.

Les mots de chacun. Les histoires de chacun.

En les écoutant, j'ai découvert l'urgence de partir, en laissant tout derrière soi, et le courage de le faire, l'épreuve du voyage, le hasard des chemins parcourus, l'espoir qui renaît, la peur qui reste, et les difficultés à l'arrivée, dans les méandres des bureaux, sur le trottoir de nos villes. J'ai découvert la violence du langage administratif français, hérissé d'acronymes, l'arbitraire de notre justice, variant d'un guichet à l'autre. J'ai découvert aussi l'hospitalité de certains citoyens français, inventant un accueil, en contrepoint. Les entretiens étaient organisés par le Collectif de défense des droits et libertés des étrangers, à Besançon, et par l'association "Français langue d'accueil", à Paris. Je les ai enregistrés avec un dictaphone. J'ai mis ces voix dans mon ordinateur.

En les écoutant. Je ne pourrais dire que ça.

À l'heure où l'Europe s'emmure derrière la peur et l'indifférence, à l'heure des barbelés, j'ai voulu écouter. Très vite, il m'a semblé faux, indécent, d'accaparer ces mots, ces maux, pour les façonner à ma guise, pour en faire de la fiction. D'ailleurs, la fiction n'invente jamais de telles histoires. Il y a des détails inimaginables. J'ai voulu restituer au mieux les mots qu'on m'avait offerts, les rendre clairs et opaques, dans le souffle de chacun. J'ai voulu faire entendre ces histoires singulières traversant la Grande Histoire que nous vivons. Ce sont des épopées modernes. Des récits de vies héroïques. J'ai voulu donner la parole à ceux qui ne l'ont pas.

Et poser des voix sur le papier, à défaut d'en faire. ■

A LA RUE

Par Besse et Éric la Blanche

Voyant tous ces SDF faire la manche plutôt que se le retrousser, certains se demandent si ce n'est pas un peu mérité...

D'abord, parce qu'ils l'ont bien voulu...



Et ensuite parce qu'ils refusent de s'en sortir.



En réalité, la rue n'est JAMAIS un choix. Surtout pour ceux qui, issus de l'ASE*, n'ont connu que précarité et foyers.

Je peux même pas pleurer ma mère; j'en ai pas.



Pourtant, une partie de l'opinion persiste à voir les sans-abri comme des profiteurs assistés et paresseux, alors que la vérité, c'est ça:



Beaucoup de SDF travaillent, mais ne peuvent trouver un toit vu le prix des loyers.



Bref, les sans-abri ne méritent ni notre pitié, ni nos (stupides) idées reçues, mais notre soutien.

J'ai besoin de toi(t).

La maison est en carton, piquette, caca



* ASE: Aide Sociale à l'Enfance.

17 ANS DANS LA RUE

Aujourd'hui, Christian vit dans une pension de famille où il reprend goût à la vie. Donnons aux plus fragiles le pouvoir de reprendre leur destin en mains.

#RÉVOLUTIONFRATERNELLE

FAITES UN DON

secours-catholique.org



caritasfrance Secours Catholique-Caritas France

